Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Crit'Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n'a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?



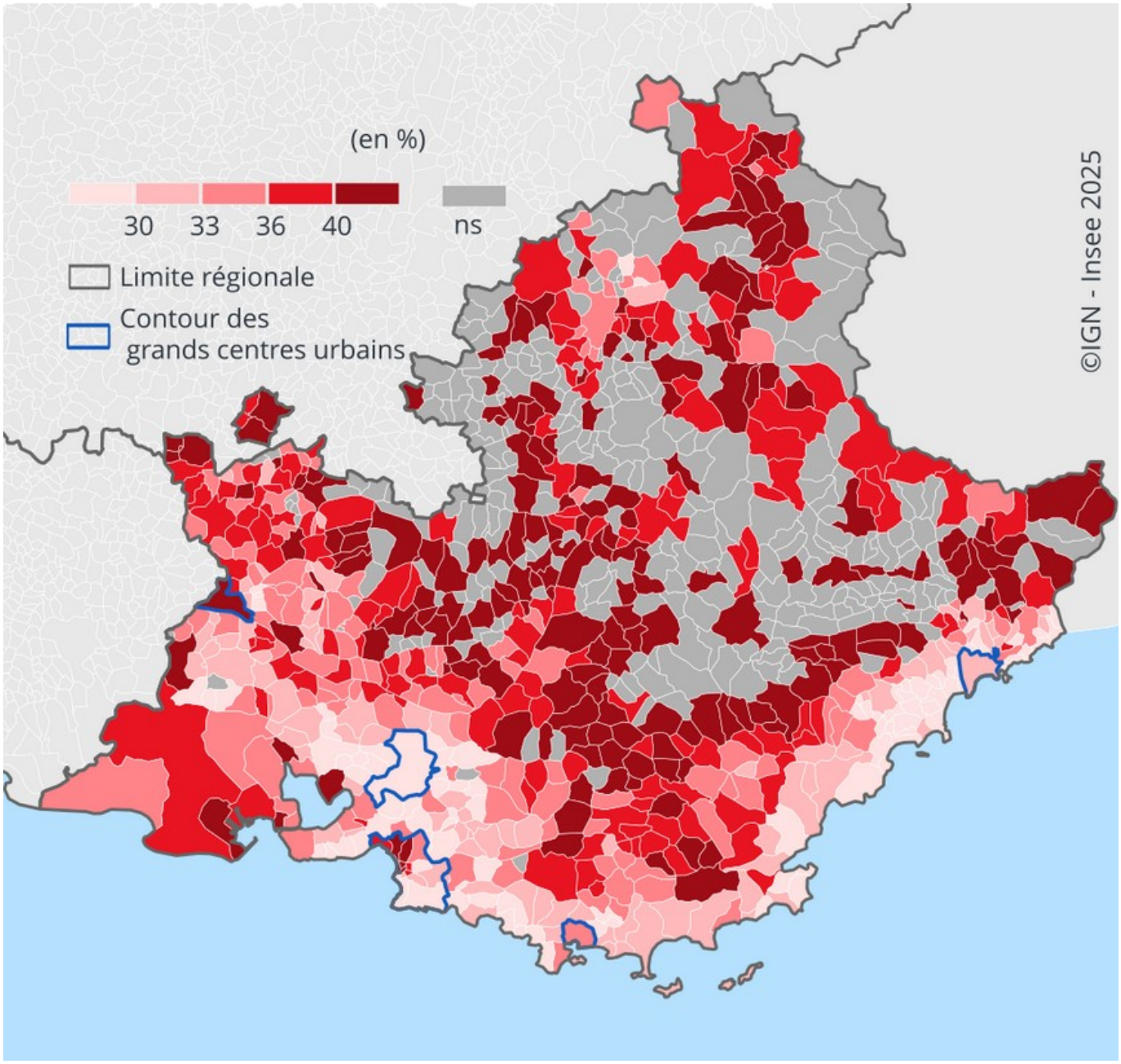
L'Insee Paca vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s'équiper en voitures propres, Avignon fait figure d'exception.

Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc'h et Anton Monsef les auteurs de l'étude de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée 'Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés'. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d'Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d'au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution comparable à celle de la France de province. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Part de voitures particulières classées selon le Crit'Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Valréas	45%
Apt	44%
Avignon	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Carpentras	41%
Le Pontet	39%
Orange	39%
Sorgues	39%
Monteux	36%
L'Isle-sur-la-Sorgue	34%
Pertuis	34%
Pernes-les-Fontaines	33%
Vedène	31%
Morières-lès-Avignon	30%

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

[(DATA) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?]

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).

À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

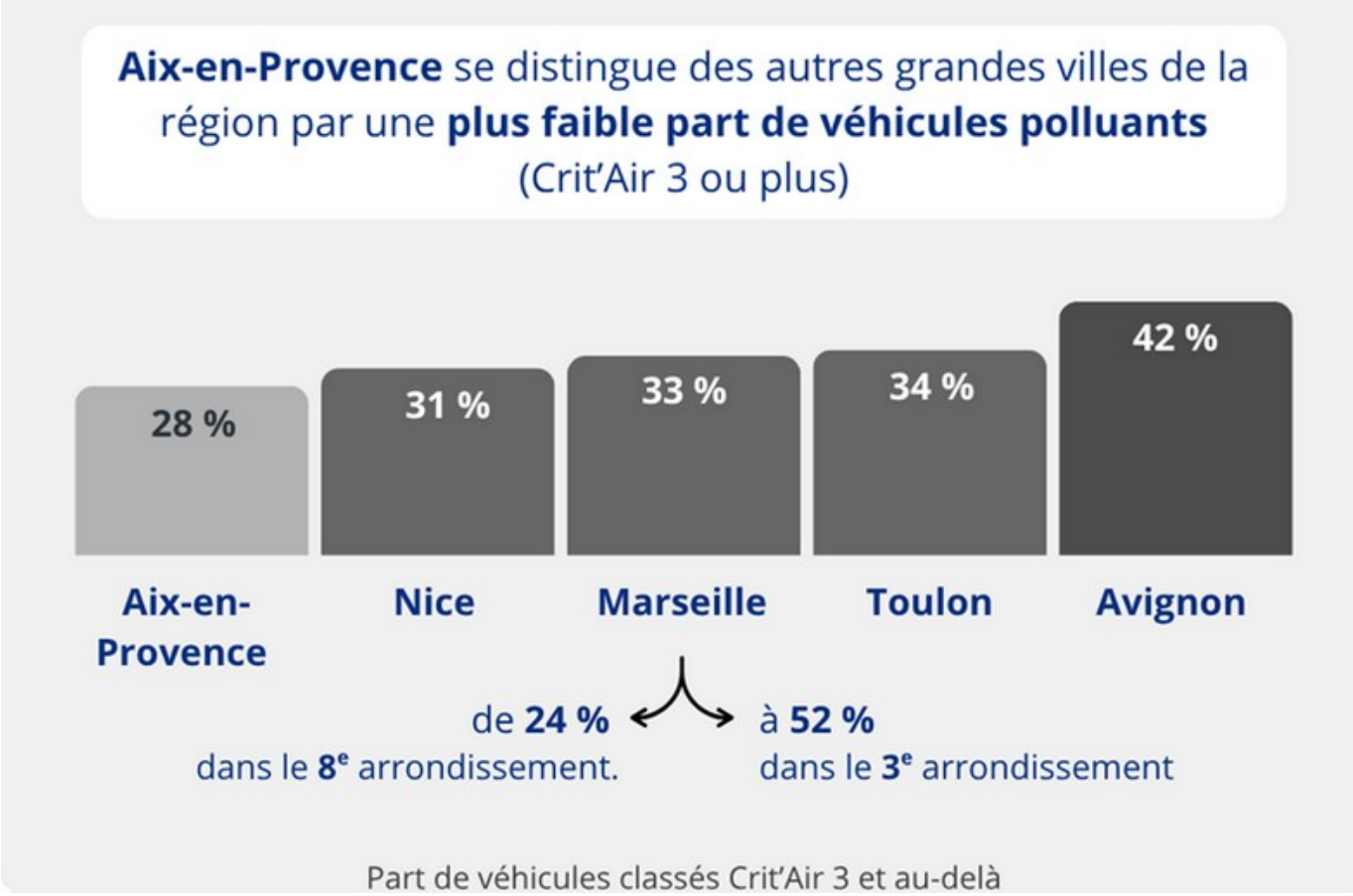
Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfectures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.
Dans la région, au 1er janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.



Crédit : Insee Paca

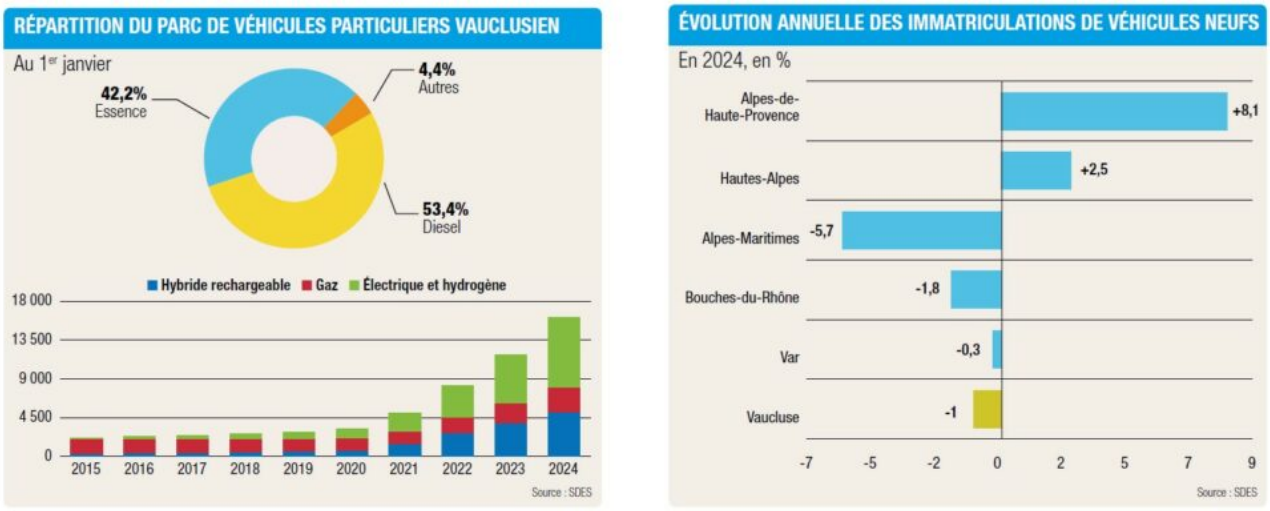
> « Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

part de voitures classées en Crit'Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit'Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit'Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit'Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »



Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d'être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit'Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu'au sein même des villes, à l'exception notable d'Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l'inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8e arrondissement à 1 sur 2 dans le 3e arrondissement. »
Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

classés Crit'Air 3 ou plus

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Châteauneuf-de-Gadagne	26%
Jonquerettes	27%
Saint-Saturnin-lès-Avignon	28%
Morières-lès-Avignon	30%
Lagarde-Paréol	31%
Rasteau	31%
Saint-Didier	31%
Saumane-de-Vaucluse	31%
Vedène	31%
Venasque	31%
Althen-des-Paluds	32%
Crillon-le-Brave	32%
Lagnes	32%
Maubec	32%
Robion	32%
Les Taillades	32%
Le Barroux	33%
La Bastidonne	33%
Cabrières d'Avignon	33%
Camaret-sur-Aigues	33%
Castellet-en-Luberon	33%
Caumont-sur-Durance	33%
Gordes	33%
Lauris	33%
Pernes-les-Fontaines	33%
Puget	33%
La Roque-sur-Pernes	33%
Sainte-Cécile-les-Vignes	33%
Velleron	33%
Villedieu	33%

Source Insee

Et le Vaucluse ?

Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants.
A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées.
Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre.
Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

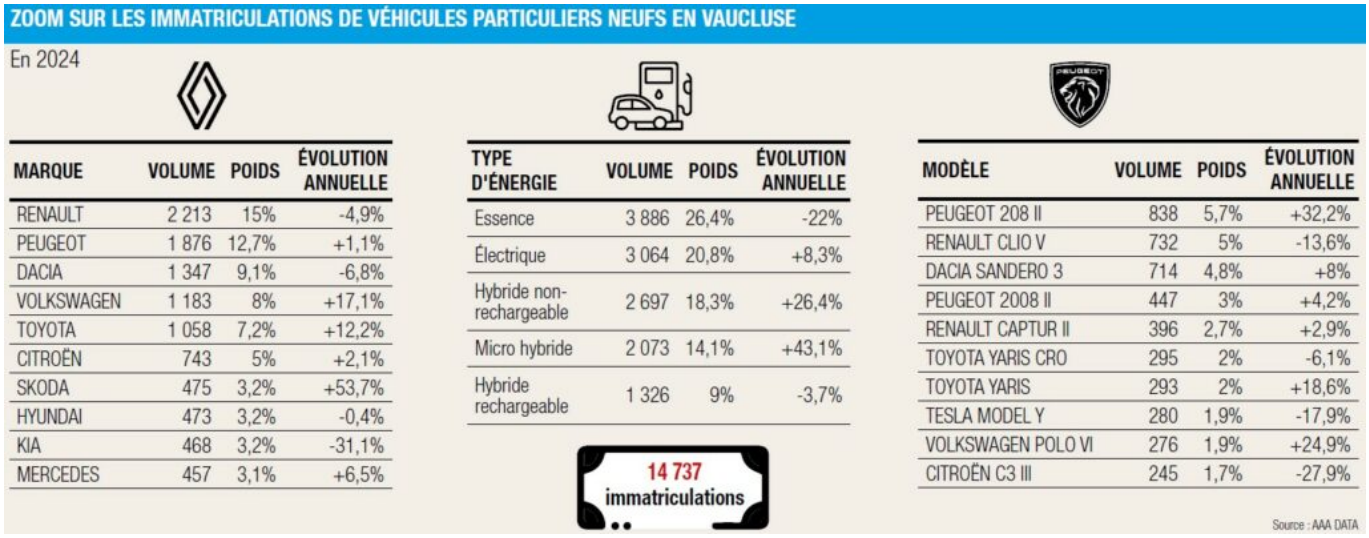
Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Viens	49%
Saint-Martin-de-Castillon	47%
Blauvac	46%
Méthamis	45%
Valréas	45%
Villes-sur-Auzon	45%
Apt	44%
Entrechaux	44%
Mormoiron	44%
Saint-Christol	44%
Rustrel	43%
Saignon	43%
Sault	43%
Avignon	42%
Beaumont-de-Pertuis	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Flassan	42%
Lamotte-du-Rhône	42%
Le Beaucet	41%
Carpentras	41%
Caseneuve	41%
Crestet	41%
Grambois	41%
Travaillan	41%
Bonnieux	40%
Lapalud	40%
Malaucène	40%
Peypin-d'Aigues	40%
Roaix	40%
Saint-Martin-de-la-Brasque	40%
Visan	40%

Source Insee

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024

MARQUE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
RENAULT	2 213	15%	-4,9%
PEUGEOT	1 876	12,7%	+1,1%
DACIA	1 347	9,1%	-6,8%
VOLKSWAGEN	1 183	8%	+17,1%
TOYOTA	1 058	7,2%	+12,2%
CITROËN	743	5%	+2,1%
SKODA	475	3,2%	+53,7%
HYUNDAI	473	3,2%	-0,4%
KIA	468	3,2%	-31,1%
MERCEDES	457	3,1%	+6,5%

TYPE D'ÉNERGIE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
Essence	3 886	26,4%	-22%
Électrique	3 064	20,8%	+8,3%
Hybride non-rechargeable	2 697	18,3%	+26,4%
Micro hybride	2 073	14,1%	+43,1%
Hybride rechargeable	1 326	9%	-3,7%

14 737 immatriculations

MODÈLE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
PEUGEOT 208 II	838	5,7%	+32,2%
RENAULT CLIO V	732	5%	-13,6%
DACIA SANDERO 3	714	4,8%	+8%
PEUGEOT 2008 II	447	3%	+4,2%
RENAULT CAPTUR II	396	2,7%	+2,9%
TOYOTA YARIS CRO	295	2%	-6,1%
TOYOTA YARIS	293	2%	+18,6%
TESLA MODEL Y	280	1,9%	-17,9%
VOLKSWAGEN POLO VI	276	1,9%	+24,9%
CITROËN C3 III	245	1,7%	-27,9%

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

(Vidéo) Solde migratoire : le Vaucluse 2e département le plus attractif de la région Sud



L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de dévoiler une étude sur les soldes migratoires et l'attractivité résidentielle de la région Sud. Le Vaucluse y figure en deuxième position, derrière le Var, des départements les plus attractifs de Paca. Pour autant, dans ce département qui attire plutôt des habitants provenant des autres territoires régionaux que du reste de la France, cette attractivité est très différente selon que l'on soit actif, étudiant, retraité ou chômeurs.

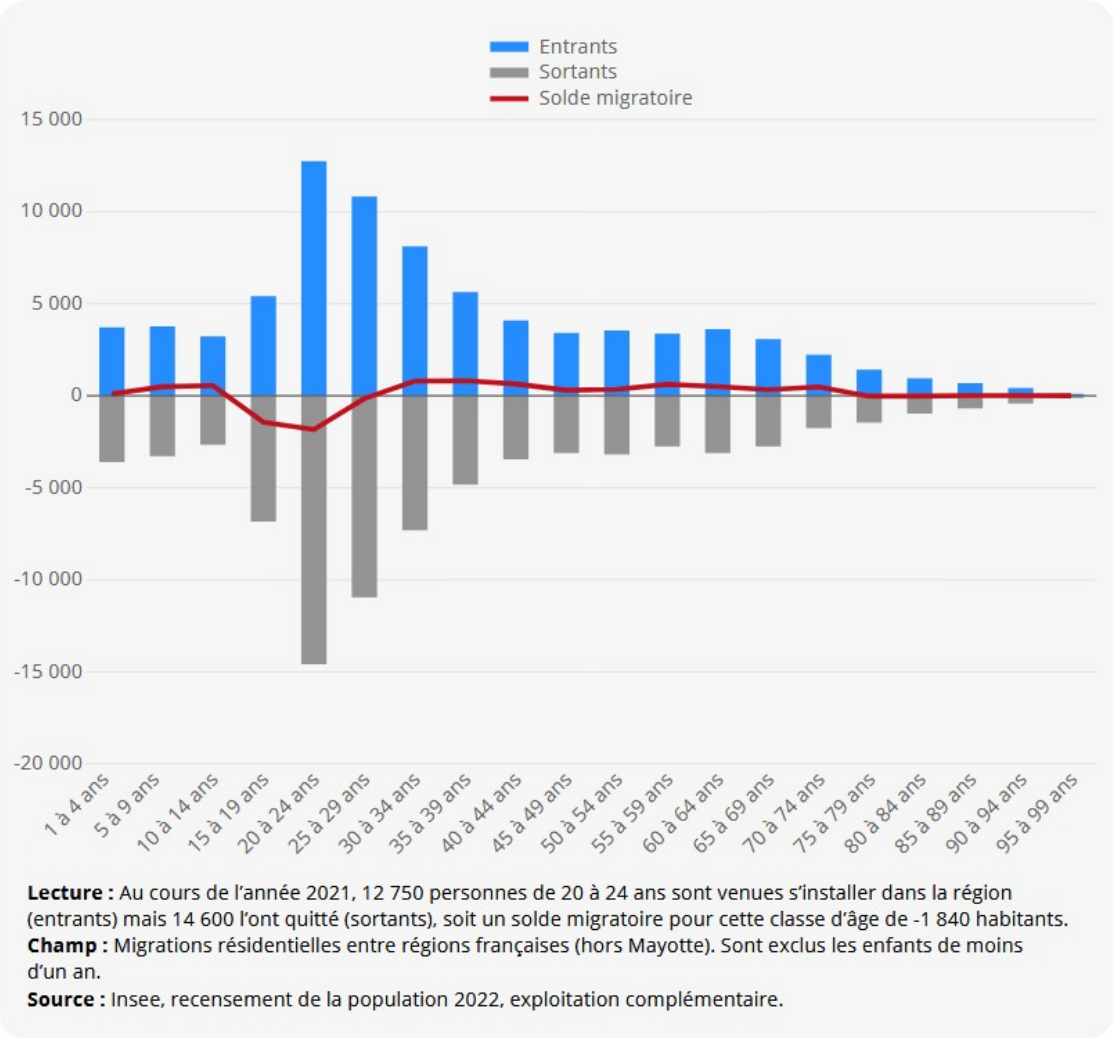
« Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a gagné 2 520 habitants au jeu des migrations avec les autres régions françaises, expliquent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca dans leur étude intitulée 'Une faible attractivité résidentielle'. Ce solde migratoire positif résulte de 80 400 installations et 77 880 départs. Si la région fait partie de celles qui gagnent des habitants, elle ne figure pas parmi les plus attractives. La majorité des échanges se font avec les régions voisines vis-à-vis desquelles la région perd des habitants, et avec l'Île-de-France, principale région de provenance des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

arrivants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

► 2. Nombre d'entrants, de sortants et solde migratoire par âge quinquennal en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : Au cours de l'année 2021, 12 750 personnes de 20 à 24 ans sont venues s'installer dans la région (entrants) mais 14 600 l'ont quitté (sortants), soit un solde migratoire pour cette classe d'âge de -1 840 habitants.
Champ : Migrations résidentielles entre régions françaises (hors Mayotte). Sont exclus les enfants de moins d'un an.
Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Le Vaucluse attire surtout des 'Pacaiens'

Le Var est le département le plus attractif de la région, avec un solde de 4 250 habitants vis-à-vis des autres régions. A cela s'ajoute 3 780 personnes arrivants des autres départements de Paca. De quoi afficher un solde migratoire total de 8 020 habitants.

Derrière, c'est le Vaucluse qui présente le meilleur solde migratoire total (+1 160 habitants). C'est nettement mieux que les Alpes-de-Haute-Provence (+990), les Hautes-Alpes (+670) et surtout les Alpes-Maritimes (-980) ainsi que les Bouches-du-Rhône (-7 360).

Dans le détail, cette 'attractivité' est cependant bien plus disparate. Ainsi, si le Vaucluse est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

particulièrement attirant pour les habitants des autres départements de la région Sud (+ 1 550), il l'est beaucoup moins pour les personnes originaires des autres régions de France (-380). Dans ce domaine de l'attractivité inter-régionale, le Vaucluse passe d'ailleurs pour la première fois d'un solde positif à un solde négatif par rapport aux chiffres de l'étude 2015 de l'Insee.

Soldes migratoires internes et externes à la région et solde total par département en 2021

Département	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Var	+3 780	+4 250	+8 020
Vaucluse	**+1 550**	**-380**	**+1160**
Alpes-de-Haute-Provence	+860	-130	+990
Hautes-Alpes	+660	+10	+670
Alpes-Maritimes	-1 570	+600	-980
Bouches-du-Rhône	-5 280	-2 080	-7 360

Source : Insee Paca

Paca : une région moins attractive que prévue ?

« La région est réputée pour son patrimoine naturel et son climat ensoleillé. Pourtant, elle est relativement peu attractive par rapport aux autres régions françaises, constate l'étude de l'Insee. En effet, elle est au 10e rang des régions en termes d'impact des migrations sur la population, derrière celles de la façade atlantique (jusqu'à +7,7 habitants pour 1 000 résidents en Bretagne), mais aussi derrière ses régions voisines ou des régions comme Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. »

Les personnes qui viennent s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent majoritairement d'Île-de-France (28%) ou des régions voisines – 19% d'Auvergne-Rhône-Alpes et 15% d'Occitanie- (c'est tout particulièrement le cas en Vaucluse avec ces deux dernières régions).

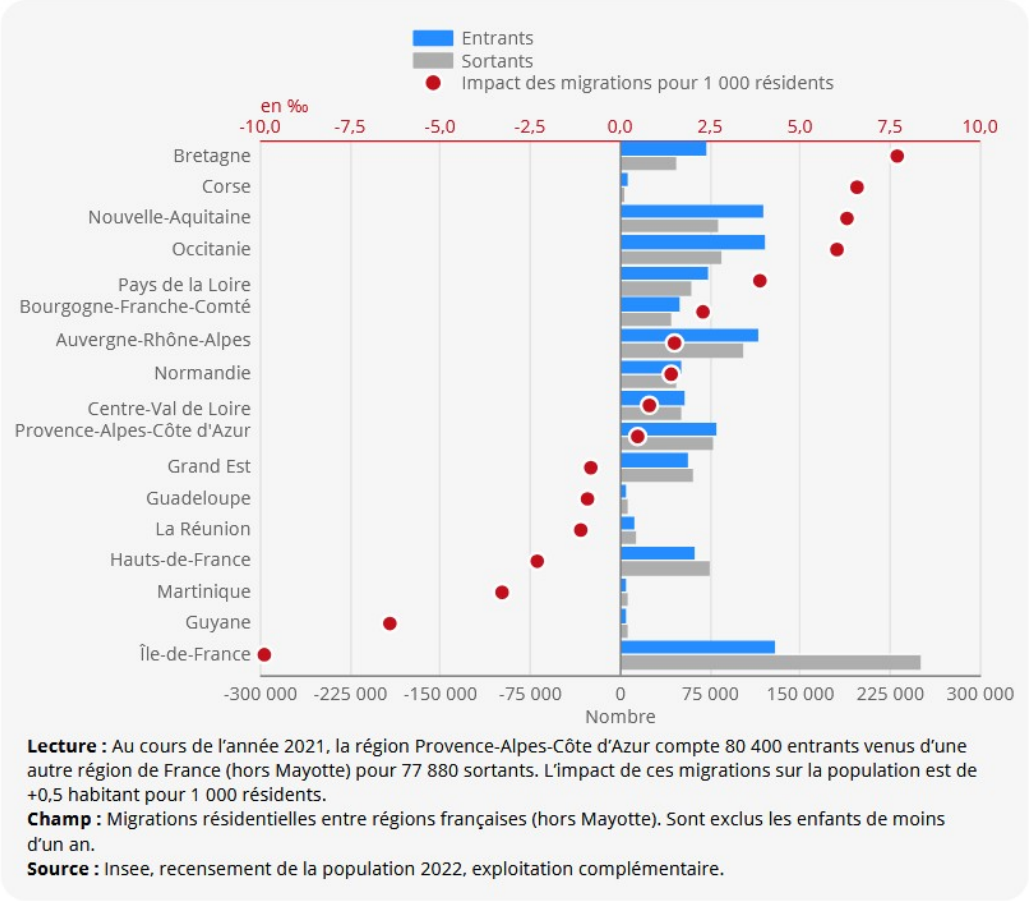
Celles qui la quittent pour une autre région française se dirigent majoritairement vers ces trois régions, mais plus fréquemment vers les régions voisines (24% en Occitanie, 21% en Auvergne-Rhône-Alpes, 16% en Île-de-France). La Nouvelle-Aquitaine attire de son côté près d'un sortant de la région sur dix (9%).

Au jeu de ces mobilités résidentielles, Provence-Alpes-Côte d'Azur perd de la population au profit de ses deux régions limitrophes et de la Nouvelle-Aquitaine. En 2021, elle perd jusqu'à 6 290 habitants au bénéfice de l'Occitanie. En revanche, elle en gagne par ces échanges avec l'Île-de-France (+10 420) et les Hauts-de- France (+2 400).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

► 1. Nombre d'entrants et de sortants par région et impact des migrations sur la population



Lecture : Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 80 400 entrants venus d'une autre région de France (hors Mayotte) pour 77 880 sortants. L'impact de ces migrations sur la population est de +0,5 habitant pour 1 000 résidents.
Champ : Migrations résidentielles entre régions françaises (hors Mayotte). Sont exclus les enfants de moins d'un an.
Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Un arrivant sur cinq arrive de l'étranger

Au cours de l'année 2021, 20 770 personnes en provenance de l'étranger se sont installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est comparable au nombre d'entrants provenant d'Île-de-France sur cette période. Ces arrivées représentent une entrée sur cinq dans la région. Parmi ces personnes, toutes ne sont pas nées à l'étranger. Pour 29%, il s'agit de personnes nées en France qui y reviennent après l'avoir quittée. Les personnes arrivant d'un pays étranger sont moins souvent en emploi que les autres arrivants (34% le sont, contre 47% en moyenne pour les arrivants des autres régions françaises) et à l'inverse sont un peu plus souvent au chômage (14%, contre 11%). Parmi les actifs en emploi, plus d'un tiers sont des cadres (36%), légèrement plus que parmi les autres arrivants (33%). Ces arrivants sont plus souvent des jeunes de moins de 14 ans (16% contre 13%), des élèves et étudiants (14% contre 11%) ou encore des personnes en inactivité (14% contre 5%). Ils sont moins souvent retraités (7% contre 14%). Les pays de provenance sont variés : Italie (7%), puis, dans des proportions similaires (autour de 5% chacun), Maroc, Algérie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique…

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Qui arrive et qui part en Vaucluse ?

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le déficit migratoire concerne principalement les jeunes. À l'inverse, la région attire des actifs en emploi, notamment des cadres. Bien que le solde migratoire soit également positif pour les retraités, la région est bien moins attractive que beaucoup d'autres pour cette catégorie de la population.

En 2021, la région affiche ainsi un solde de -1 820 élèves et étudiants (y compris stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus). Parmi les régions françaises, celles voisines de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que l'Île-de-France ont les gains d'élèves et d'étudiants les plus élevés. Les élèves et étudiants quittant la région se rendent le plus souvent dans les régions voisines (24% en Occitanie et 23% en Auvergne-Rhône-Alpes) et en Île-de-France (22%). Les élèves et étudiants sont la seule catégorie de la population pour laquelle la région enregistre un déficit migratoire vis-à-vis de l'Île-de-France.

Soldes migratoires interne, externe, total par statut d'activité en Vaucluse

	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Vaucluse	+1 550	-380	+1 160
Personnes de moins de 14 ans	+380	-250	+130
Élèves et étudiants*	-140	-640	-780
Actifs en emploi	+890	+250	+1 150
Chômeurs	+190	+30	+220
Retraités**	+140	+260	+390
Autres inactifs	+90	-50	+40

*ou stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus. **y compris préretraités. Source : Insee Paca*

Une tendance particulièrement marquée dans le Vaucluse où le département enregistre une baisse du solde migratoire de ses élèves et étudiants de (-780 jeunes), que ce soit en termes de soldes interne à la région (-140) ou solde externe (-640). C'est le plus mauvais résultat de la région avec le Var (-780). Ce fort déficit illustre l'offre limitée de formation supérieure dans ces territoires.

A l'inverse, notre département est particulièrement actif en matière d'attractivité des actifs en emplois (1 150 dont 900 venant de la région) ainsi que des chômeurs (220 dont 190 originaires de Paca).

Par ailleurs, le Vaucluse présente un solde tout juste équilibré (+130) pour les personnes de moins de 14 ans entre le solde interne (+380) et le solde externe (-250).

Enfin, concernant les retraités le département fait mieux que la moyenne régionale en accueillant près de 400 personnes (+140 en interne et +260 en externe) alors que les Bouches-du-Rhône (-1 940) et la Alpes-Maritimes (-180) sont en retraits, loin derrière le Var (+2 080 dont 1 330 en externe).

De la stabilité mais des changements par rapport à 2015

« Comparé à la situation six ans plus tôt, le solde migratoire de la région dans son ensemble est stable, concluent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri dans leur étude. En 2015, les principales régions d'échanges étaient les mêmes. Toutefois, l'attractivité s'est particulièrement renforcée vis-à-vis de l'Île-de-France, et détériorée vis-à-vis de l'Occitanie. Par rapport à 2015, l'attractivité de la région s'amenuise

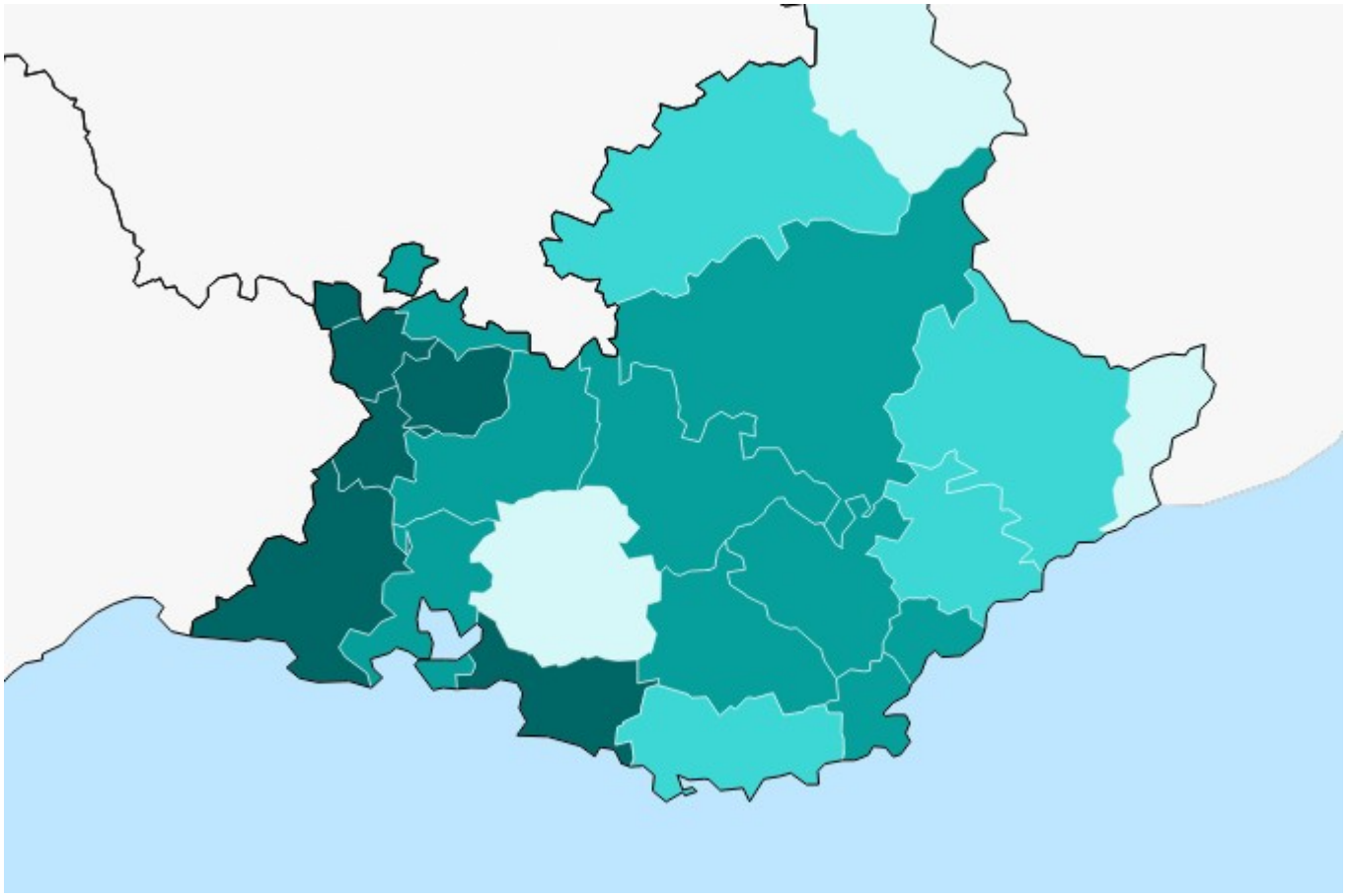
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

encore pour les retraités. En revanche, elle progresse pour les actifs en emploi, et en particulier pour les cadres (triplement de l'impact des migrations). Si elle perdait déjà des élèves et étudiants en 2015, le solde migratoire s'est détérioré pour cette sous-population. »

L.G.

Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud



Alors que près de 30 000 emplois sont à pouvoir dans le Vaucluse, trois zones d'emploi vauclusiennes affichent les pires taux de chômage de la région. Avignon, Bollène et Carpentras

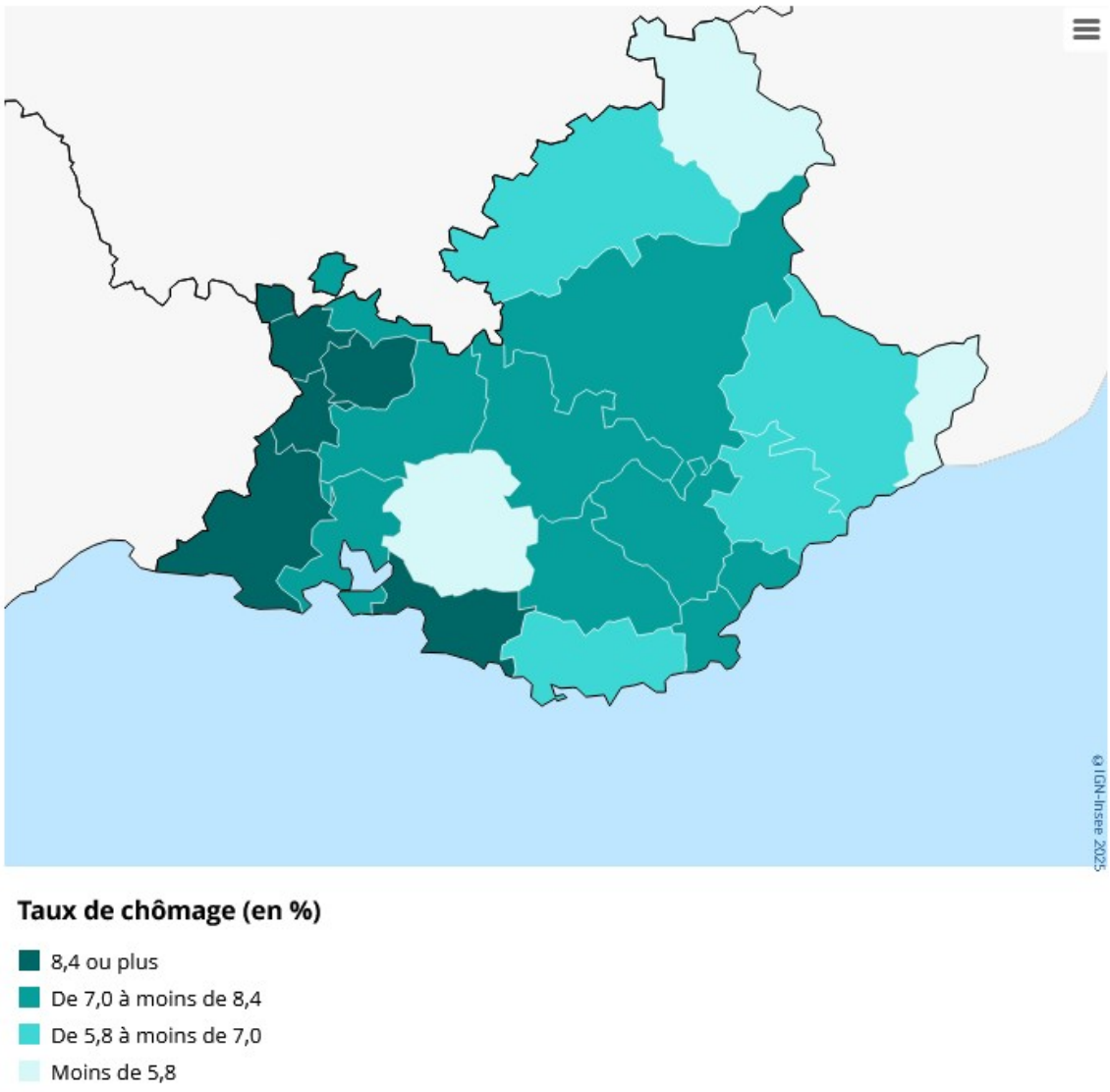
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

constitue ainsi le podium des mauvais élèves de l'emploi en Région Sud. Toujours selon le bilan économique 2024 que vient de dévoiler l'Insee Paca, les autres zones d'emploi du département ne font guère mieux puisque 5 territoires vauclusiens apparaissent dans le top 10 des zones d'emploi ayant le plus fort taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le taux de chômage a baissé dans tous les départements de la Région Sud. C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,2% et 6,8% au dernier trimestre 2024) que ce taux est le plus faible. A l'inverse, le Vaucluse affiche toujours le niveau régional le plus élevé avec 9,5%.

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024



Source : Insee-Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Dans le détail des territoires, trois zones d'emploi du département monopolisent le podium des mauvais élèves de l'emploi (voir tableau ci-dessous). En premier, la partie Paca du secteur d'Avignon (10,5%), devant Bollène (9,8%) et Carpentras (9,4%). Derrière ce 'triplé' dont on se serait bien passé Orange (9,4%) et Cavaillon (8,3%) apparaissent aussi dans le top 10. Seul Valréas se trouve dans la seconde moitié de ce classement des cancres de l'emploi.

Zone d'emploi	Taux de chômage
Avignon - partie Paca	10,5%
Bollène-Pierrelatte - partie Paca	9,8%
Carpentras	9,4%
Marseille	9,3%
Arles - partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,9%
Orange	8,9%
Fréjus	8,4%
Brignoles	8,3%
Cavaillon	8,3%
Martigues-Salon	8,3%
Draguignan	8,2%
Digne-les-Bains	7,9%
Manosque	7,9%
Valréas - partie Paca	7,8%
Sainte-Maxime	7,7%
Cannes	7%
Nice	6,7%
Gap	6,3%
Toulon	6,1%
Aix-en-Provence	5,8%
Menton	5,5%
Briançon	4,9%

Source : Insee Paca-Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

213 000 emplois en Vaucluse

Si le nombre d'emplois a augmenté de 0,4% en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2023 et 2024, il est resté stable en Vaucluse. Fin 2024, notre département totalisait 213 000 emplois sur les 2,02 millions que compte l'ensemble de la région. Cependant, sur 1 an ce chiffre a variablement évolué selon les secteurs (voir tableau ci-dessous) . Ainsi, sur cette période le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert dans le département (-4,2%), devant celui de l'agriculture (-3,4%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Zonage	Emplois au 31/12/2024 (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	*dont Intérim*	Tertiaire non marchand	Total
Alpes-de-Haute-Provence	57,6	-9,5	0,9	-1,1	-1,6	*-3,4*	0,8	-0,7
Hautes-Alpes	52,5	6,4	2,0	-1,1	2,4	*11,7*	1,5	1,9
Alpes-Maritimes	437,8	-2,7	0,7	-2,4	0,4	*-6,9*	0,7	0,4
Bouches-du-Rhône	891,8	0,9	1,3	-1,7	0,8	*0,9*	0,7	0,7
Var	373,5	0,6	2,6	-2,9	-0,6	*-16,3*	0,7	0,0
Vaucluse	213,0	-3,4	1,3	-4,2	0,6	*7,5*	0,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 026,3	-1,2	1,4	-2,3	0,4	-2,2	0,6	0,4

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

A l'inverse, le secteur de l'industrie affiche une tendance positive (1,3% d'emplois supplémentaires en 1 an). Derrière, celui du tertiaire marchand présente aussi un bilan positif (+0,6% dont +7,5% pour l'intérim) alors le secteur du tertiaire non marchand est à l'équilibre.

Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir

L'économie régionale a ralenti en 2024

« En 2024, l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur évolue dans un contexte national de ralentissement généralisé, et en suit les tendances même si elle résiste mieux, expliquent Corinne Roche et Léa Tholozan de l'Insee-Paca dans leur dernière analyse intitulée Bilan économique 2024 : un dynamisme en perte de vitesse. La croissance de l'activité économique régionale est de plus en plus faible, l'emploi suit la même trajectoire, les dépôts de bilan d'entreprises continuent d'augmenter et l'encours de crédits bancaires baisse pour la première fois depuis quinze ans. Toutefois, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse, le taux de chômage est au plus bas et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont moins nombreux. Au niveau sectoriel, le bilan est contrasté. L'industrie poursuit sa progression et retrouve son niveau d'emploi d'il y a vingt ans. Le secteur tertiaire est porté par le tourisme qui continue de bénéficier d'une fréquentation en hausse, à rebours de la tendance nationale. À l'inverse, la construction traverse une crise persistante. Le marché du logement neuf souffre, les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas, mais des signes d'amélioration apparaissent en fin d'année. Dans l'agriculture, des conditions météorologiques défavorables ont affecté la production et les prix, notamment des fruits et légumes d'été. »

L.G.

RSA : Coup de frein du nombre d'allocataires en Vaucluse

Sur un an, le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recule à nouveau, mais moins fortement que lors des quatre années précédentes (-3% entre décembre 2023 et décembre 2024). À l'inverse, il repart à la hausse en France métropolitaine (+1%).

Fin décembre 2024, 137 000 foyers sont ainsi allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge au sein de ces foyers, ce sont 275 600 personnes qui bénéficient du RSA.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le repli s'observe dans presque tous les départements de la région, plus particulièrement en Vaucluse (-14%), dans les Hautes-Alpes (-7%) et dans les Alpes-Maritimes (-6%). La baisse est proche de la moyenne régionale dans le Var. Les effectifs sont en revanche quasi stables dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.
De son côté, le nombre de foyers allocataires de la Prime d'activité (PA) repart très légèrement à la hausse (+0,1%, après -1,5% en 2023) et atteint 379 200 foyers en fin d'année 2024, soit 718 600 personnes couvertes par le dispositif. En dehors d'une baisse en 2023, le nombre d'allocataires de cette prime destinée aux travailleurs aux ressources modestes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France métropolitaine, la hausse est nettement plus marquée (+1,8% fin 2024, après -2,3% en 2023).
Dans les départements du Var et de Vaucluse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité augmente sur un an (respectivement de 2,3% et 1,5%). La hausse est faible dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%) et les effectifs sont stables dans les Hautes-Alpes. En revanche, le nombre de foyers allocataires recule dans les Alpes-Maritimes (-3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%).

Arnaque massive aux immatriculations Sirene

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alerte l'ensemble des entreprises sur une fraude en cours aux immatriculations Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements). Des personnes mal intentionnées envoient des courriers aux entreprises pour leur demander de confirmer leur immatriculation en s'acquittant d'une somme de 90 à 100€. Il s'agit d'une arnaque : l'immatriculation est totalement gratuite.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pour rappel, voici le processus légal d'immatriculation :

- **Pour obtenir une immatriculation** : l'inscription se fait sur le site du Guichet unique
- **Pour télécharger son avis de situation** attestant de son immatriculation : il faut se connecter au site sirene.fr https://avis-situation-sirene.insee.fr/

Aucun courrier n'est envoyé par la poste. L'immatriculation est totalement gratuite.

L.G.

Combien gagnent les salariés vauclusiens ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'Insee Paca vient de publier une étude sur les salaires dans le secteur privé. De quoi évaluer le niveau de rémunération selon les zones d'emploi en Vaucluse. Si dans le département c'est à Avignon que les salaires sont les plus élevés, on reste toutefois sous la moyenne régionale.

Dans la nouvelle étude de l'Insee Paca réalisée par Philippe Assael et Olivier Sanzeri, l'Institut national de la statistique et des études économiques a notamment dévoilé le salaire mensuel net moyen en équivalent temps plein par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud en 3e position, loin derrière l'Île-de-France

« Dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 472€ par mois en 2022, explique les deux auteurs de l'étude. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3e rang des régions de France où il est le plus élevé, après Auvergne-Rhône-Alpes (2 532€) et loin derrière l'Île-de-France (3 377€). Le salaire net moyen régional en EQTP est ainsi supérieur de 4% à celui de France de province (2 377€ par mois), mais inférieur à la moyenne nationale (2 648€ en France). »

Le paradoxe des zones d'emploi interrégionales vauclusiennes

Côté Vaucluse, l'ensemble des bassins d'emploi affichent un salaire mensuel net en dessous de la moyenne régionale (voir tableau ci-dessous). C'est dans la partie Paca de la zone d'Avignon (2 335€) que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

l'on trouve les plus gros salaires du département. La cité des papes devance Cavaillon (2 250€), Orange (2 192€), Carpentras (2 154€), Bollène (2 120€) et Valréas (2 082€). A noter que pour les zones d'emploi interrégionales, le salaire moyen est paradoxalement toujours supérieur hors Vaucluse : 2 688€ pour le secteur Auvergne-Rhône-Alpes de Bollène-Pierrelatte (soit 568€ d'écart), 2 344€ pour la partie Occitane d'Avignon (9€ d'écart) ainsi que 2 098€ pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes de Valréas (16e d'écart). A l'inverse, à Arles les salaires de la partie Paca (2 242€) sont plus élevés que ceux de la partie Occitanie (2 135€), même s'ils restent inférieurs à ceux d'Avignon et Cavaillon.

Les salaires mensuels nets en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Zone d'emploi	Salaire mensuel net moyen*
Lyon	2 786€
Cannes	2 745€
Toulouse	2 705€
Bollène-Pierrelatte - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 688€**
France	2 648€
Aix-en-Provence	2 628€
Bagnols-sur-Cèze	2 635€
Marseille	2 609€
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 472€
Montpellier	2 418€
Manosque	2 391€
France (hors Île-de-France)	2 377€
Valence	2 350€
Avignon - Partie Occitanie	**2 344€**
Avignon - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 335€**
Nîmes	2 283€
Cavaillon	**2 250€**
Arles - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 242€
Orange	**2 192€**
Carpentras	**2 154€**
Arles - Partie Occitanie	2 135€
Bollène - Pierrelatte - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 120€**
Valréas - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 098€**
Valréas - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 082€**
Alès-Le Vigan	2 064€

**En équivalent temps plein – Source Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Cannes champion régional des salaires

Par rapport au reste de la Région Sud, le Vaucluse reste bien loin du podium des revenus de Paca avec Cannes (2 745€), Aix-en-Provence (2 628€) et Marseille (2 609€). Martigues-Salon (2 586€), Nice (2 430€) et Manosque (2 391€) devancent également Avignon. Le chef-lieu de Vaucluse fait cependant mieux que Toulon (2 276€), Fréjus (2 209€), Digne-les-Bains (2 151€) Briançon (2 125€), Menton (2 120€) ou bien encore Gap (2 090€).

Par rapport à nos voisins, le Vaucluse apparaît très éloigné des niveaux de revenus des capitales métropolitaines comme Lyon (2 786€) et Toulouse (2 705€). Plus proche, Bagnols-sur-Cèze affiche un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

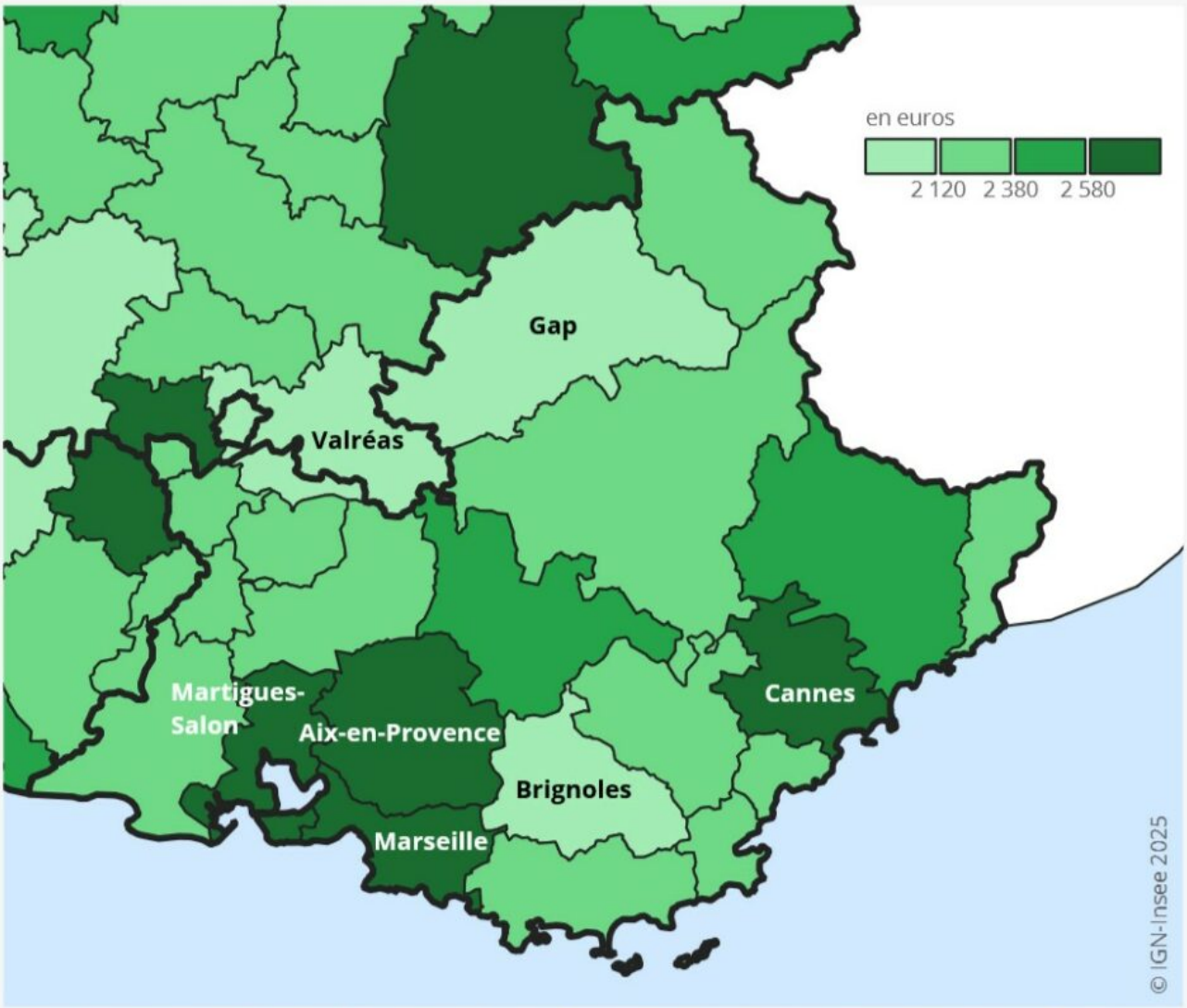
Ecrit par le 1 novembre 2026

niveau assez élevé (2 635€), grâce à une forte présence industrielle autour de Marcoule, alors que Montpellier (2 418€) et Valence (2 350€) sont légèrement au-dessus. La zone d'emploi de Nîmes (2 283€) et encore plus celle d'Alès-Le Vigan (2 064€) sont, en revanche, en retrait d'Avignon.

Salaires mensuels nets moyens en équivalent temps plein par zone d'emploi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Note : Pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs régions, les données sont calculées pour chaque partie régionale.
Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

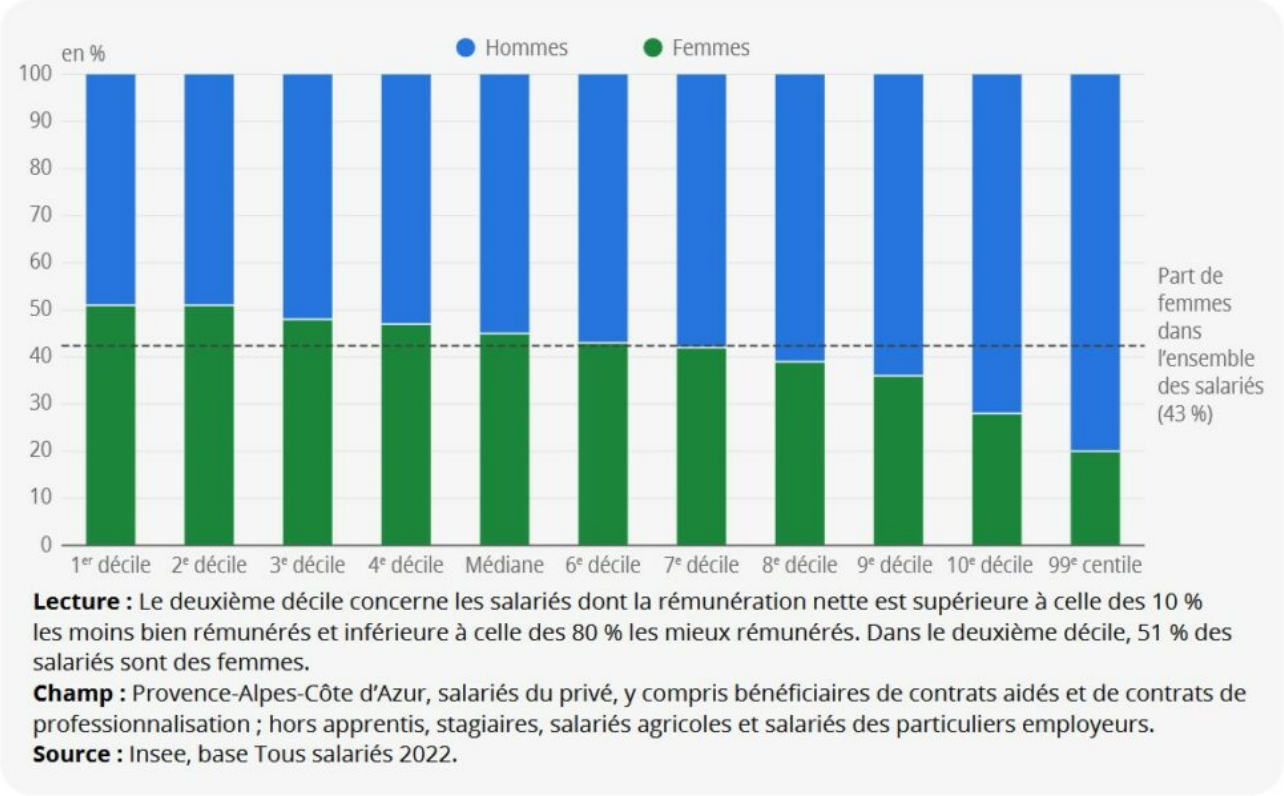
Les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes

Par ailleurs au niveau régional, l'étude de l'Insee observe que les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes : « En 2022, dans la région, le salaire moyen en EQTP dans le secteur privé est de 2 251€ mensuels pour les femmes et de 2 640€ pour les hommes. Cet écart de 14,7% en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

défaveur des femmes est légèrement supérieur à celui observé en France ou en France de province (respectivement 14,1% et 14,3%). »
« Dans le secteur privé, 43% des salariés en équivalent temps plein sont des femmes (contre 46% de femmes parmi les personnes ayant occupé au moins un poste dans le privé dans la région en 2022). Les femmes sont surreprésentées dans le bas de la distribution des salaires : 51% des salariés les moins rémunérés (1er décile) sont des femmes contre seulement 28% des mieux rémunérés (10e décile) et même 20% à l'extrémité haute (1% des mieux rémunérés). »



Lecture : Le deuxième décile concerne les salariés dont la rémunération nette est supérieure à celle des 10 % les moins bien rémunérés et inférieure à celle des 80 % les mieux rémunérés. Dans le deuxième décile, 51 % des salariés sont des femmes.
Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

Part de chaque sexe dans les déciles de la distribution des salaires en EQTP.

« Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers et ne travaillent pas dans les mêmes entreprises ou les mêmes secteurs d'activité. Au niveau national, à poste et entreprise comparables, c'est-à-dire à profession identique exercée au sein d'un même établissement, l'écart de salaire moyen est sensiblement plus faible et atteint environ 3,4% en 2022. »

Parmi les salaires les plus élevés, trois sur dix ne concernent pas des cadres
Enfin, l'étude de Philippe Assael et Olivier Sanzeri constate qu'il n'est forcément nécessaire d'être cadre pour obtenir un salaire élevé.
« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés (dernier décile),

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

environ trois sur dix ne sont pas cadres. Sur 100 salariés non cadres du dernier décile, 64 occupent une profession intermédiaire, 30 sont ouvriers (dont une grande partie ouvriers qualifiés) et 6 sont employés. Les salariés de l'industrie sont nettement surreprésentés, notamment ceux exerçant dans la fabrication de matériels de transport, les industries extractives ou encore dans la cokéfaction et raffinage. Ces non-cadres de l'industrie exercent fréquemment des métiers de technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels, de contrôle-qualité (en électricité, électromécanique et électronique…) ou dans le domaine de la recherche et du développement. Les non-cadres du tertiaire sont légèrement sous-représentés dans le dernier décile des rémunérations mais certaines activités sont fréquentes parmi les hauts salaires comme, par exemple, celles de l'information et de la communication et des activités financières et d'assurance. »

Fort recul de la natalité dans le Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les derniers chiffres publiés par l'INSEE le 7 janvier 2025, montrent que la natalité en France poursuit la baisse constatée depuis 2011. En 2024, le nombre de naissance a reculé de 2,8 % par rapport à l'an dernier. Si dans les Bouches-du-Rhône la baisse n'est que de 1%, dans le Vaucluse le recul est de 4 %. Ainsi, dans les 10 dernières années ce département a perdu un quart de ses naissances.

La tendance est générale et particulièrement marquée, la France fait de moins en moins de bébés. D'après les démographes les taux de natalité actuels sont les plus faibles depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le taux de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) est aujourd'hui de 1,68 contre 1,79 en 2022. Avec un taux de fécondité inférieur à 2,1, seuil de renouvellement de la population, celle-ci vieillit naturellement. Pour Nicolas Cochez, chef de projets à la direction régionale de l'INSEE et auteur du dernier bilan démographique, les causes de ce recul historique sont multiples. Il y a d'abord des explications purement démographiques comme la diminution, dans la structure de la population française, du nombre de femmes en âge de procréer. Ensuite, il y a des explications plus sociologiques comme la montée des responsabilités des femmes dans la vie professionnelle, l'augmentation du nombre de femmes vivant seules ou encore la moindre confiance en l'avenir, explique ce démographe.

Une bonne ou une mauvaise nouvelle ?

Pour Catherine Scornet, maitresse de conférence à l'université d'Aix-Marseille la baisse de la natalité et celle de la population est souvent associé à « un sentiment de déclin ». Le vieillissement de la population est associé à une perte de dynamisme de l'économie précise-t-elle. Si dans un premier temps, la baisse de la natalité c'est moins de dépenses de santé, d'éducation et d'allocation, la question du financement des retraites assis sur la contribution des actifs de moins en moins nombreux, devient rapidement problématique.

A contrario pour certains observateurs dans la mouvance écologique, moins de population c'est une bonne nouvelle pour la planète. La croissance démographique est souvent pointée du doigt dans les causes du réchauffement climatique : pression plus forte sur les ressources naturelles et augmentation des émissions de CO2.

Mais tous les scientifiques ne sont pas d'accord sur le sujet. Ainsi, Hervé Le Bars , directeur d'études au laboratoire de démographie et d'histoire sociale, avance l'hypothèse que la baisse du nombre d'enfants a d'abord un impact en matière de consommation. Ainsi il relève que les ménages ayant moins d'enfants consomment d'avantage de biens et services ayant un impact sur les émissions de CO2.

Entre la nécessité économique de voir croître continuellement les populations et celle de les voir diminuer au motif de la préservation de la planète, celle de la stabilité est-elle un scénario si difficile à tenir ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

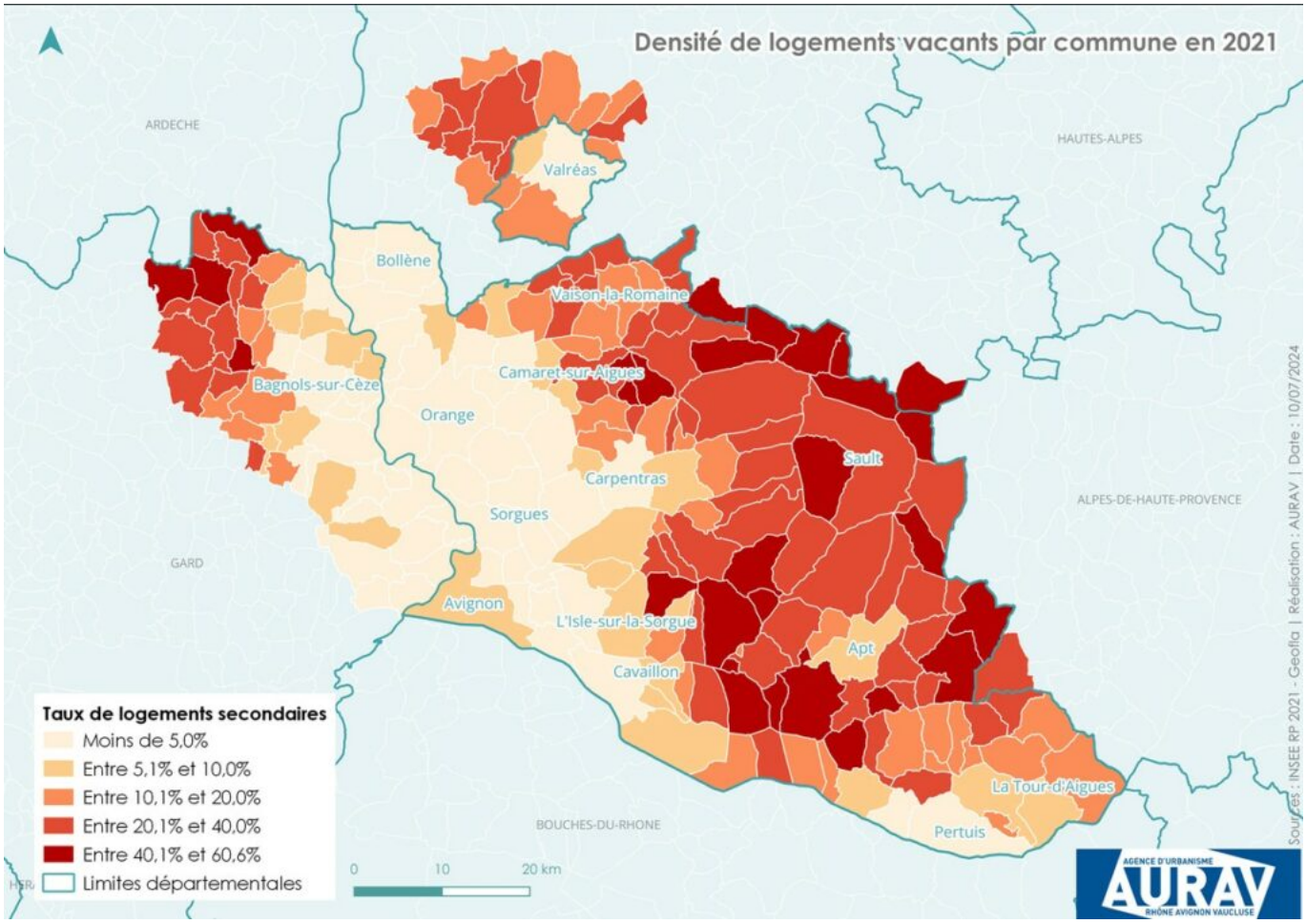
Vaucluse, de plus en plus de résidences secondaires



En Vaucluse, 27 100 logements sont occupés temporairement à titre de résidence secondaire ou de logement occasionnel en 2021 (INSEE), soit 8,6% du parc de logements, explique l'Aurav, l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright Aurav

Si le taux vauclusien est plus faible qu'à l'échelle nationale (10 %),
ce segment de l'offre a fortement progressé puisqu'il représentait 7,7% du parc en 2015. Cette tendance est à relier pour partie à l'essor des meublés de tourisme. La présence des résidences secondaires est surtout marquée dans la moitié Est du département et la frange Ouest du Gard Rhodanien, espaces nettement plus attractifs pour les résidents non permanents.

Selon l'Insee,
le Département de Vaucluse comptait 314 424 logements en 2021 dont la part des résidences principales est de 81,5% avec 256 118 habitats, la part des résidences secondaires comprenant les logements occasionnels est de 8,6% (soit 27 123 logements) et la part des logements vacant de 9,9% (soit 31 183 habitats).

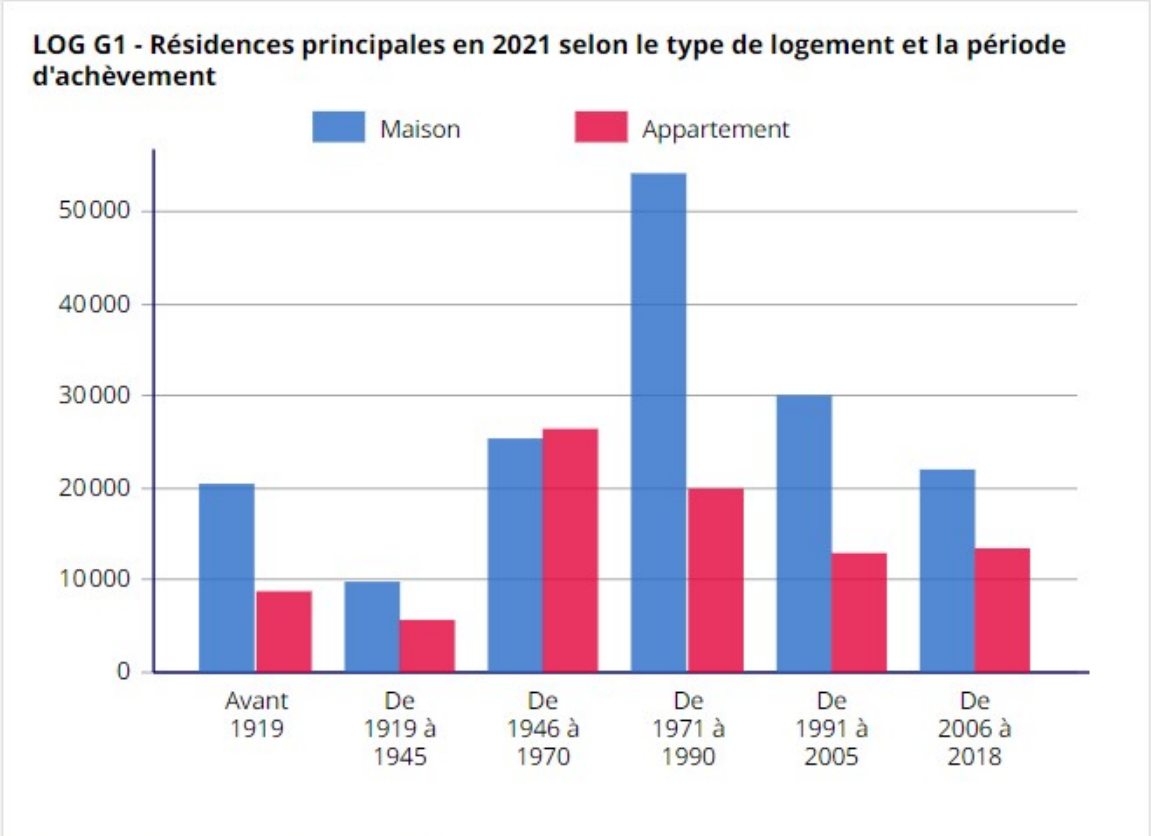
Le type de logements
Les maisons prédominent avec 200 761 constructions contre 110 805 appartements. Les résidences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

principales arborent majoritairement 5 pièces et plus à hauteur de 34,2% du parc, suivies des 4 pièces pour 29,7% puis des 3 pièces pour 21,9%.

LOG G1 - Résidences principales en 2021 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2019.

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Copyright Insee

100 jours avant les Jo : l'Insee dresse le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

panorama du sport dans la région Sud



A 100 jours des JO de Paris, Bruno Fabre et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca (Institut national de la statistique et des études économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur) dresse un état des lieux du sport dans la région*. En 2022, plus de 800 000 licences sportives ont été délivrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont huit sur dix pour un sport pratiqué durant les Jeux olympiques d'été. Avec 161 licences sportives pour 1 000 habitants, la région se classe au 6e rang des régions françaises. Pour sa part, en affichant un taux de 155 licenciés pour 1 000 habitants, le Vaucluse figure en 63e position des départements métropolitains.

« La grande majorité des habitants de la région pratiquent une activité physique et sportive, qu'elle soit occasionnelle ou régulière, expliquent Bruno Fabre et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca. Cette pratique peut être réalisée soit de manière autonome, en dehors de toute structure, soit encadrée au sein d'une association ou d'un club. Les clubs sportifs sont affiliés à l'une des 89 fédérations unisports qui délivrent les licences sportives nécessaires pour participer à des compétitions officielles. En 2022, les 8 200 clubs de Provence-Alpes-Côte d'Azur délivrent 828 000 licences annuelles sportives. Ce nombre avait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

nettement baissé en 2021 (-10 % par rapport à l'année précédente), en lien avec l'épidémie de Covid-19, mais est revenu à son niveau d'avant-crise dès l'année suivante. Par rapport à 2017, et malgré la hausse de la population régionale, le nombre de licences apparaît relativement stable. En 2022, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 161 licences pour 1 000 habitants, soit un taux de licence semblable à celui observé en France. »

Département	**Taux de licences pour 1 000 habitants**
Hautes-Alpes	205
Ardèche	177
Alpes-Maritimes	176
Drôme	172
Var	168
Alpes-de-Haute-Provence	160
Hérault	159
Vaucluse	**155**
Gard	151
Bouches-du-Rhône	149

Insee-Paca

Le Vaucluse 63e département en taux de licenciés

Dans le détail, avec un taux de 155 licences sportives pour 1 000 habitants le Vaucluse est en retrait de la moyenne régionale. Un résultat qui le place en 63e position du classement des départements métropolitains dominés par les Landes (217), les Pyrénées-Atlantiques (206) et les Hautes-Alpes (205).
Chez nos voisins, Drôme et Ardèche apparaissent comme plus sportif avec des taux respectifs de 172 et 177. A l'inverse, Gard (151) et Bouches-du-Rhône (149) affiche des niveaux de pratiques moins importants que le Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Région	Taux de licences pour 1 000 habitants
Auvergne-Rhône-Alpes	168
Bourgogne-Franche-Comté	152
Bretagne	178
Centre-Val-de-Loire	160
Corse	146
Grand Est	150
Guadeloupe	102
Guyane	71
Hauts-de-France	142
Île-de-France	139
La Réunion	114
Martinique	98
Mayotte	86
Normandie	160
Nouvelle-Aquitaine	177
Occitanie	169
Pays de la Loire	176
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**161**

Insee-Paca

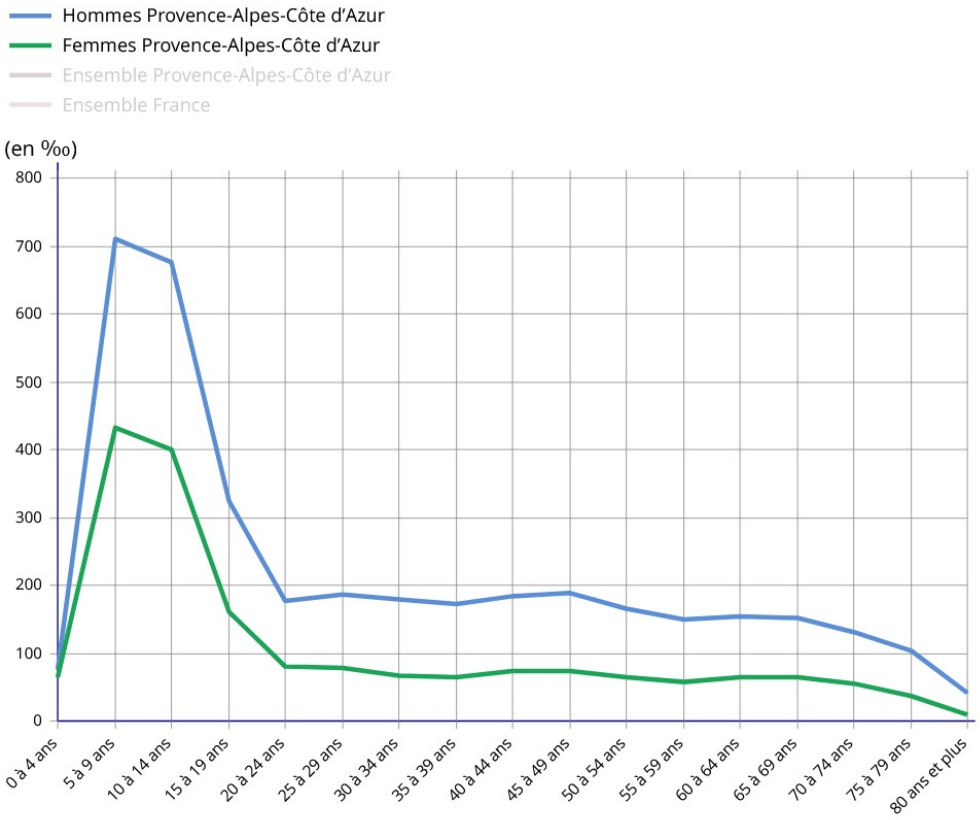
Davantage d'hommes et d'enfants

En région, « le taux de licence est deux fois plus important chez les hommes (225 licences pour 1 000 hommes) que chez les femmes (102 pour 1 000 femmes), poursuit l'étude de l'Insee-Paca. Cette différence peut s'expliquer par des pratiques plus fréquentes en dehors de clubs sportifs pour les femmes ou par une délivrance de licences différenciée selon le type de sport pratiqué. »

« La pratique d'un sport avec une licence au sein d'une fédération est très élevée chez les enfants : on compte 500 licences pour 1 000 enfants de 5 à 14 ans. Un décrochage progressif de la pratique sportive au sein d'une fédération est visible à l'adolescence. Prise de distance envers un encadrement, charge scolaire plus importante et pratique d'autres loisirs (dont des activités sportives en dehors de fédérations) sont des éléments qui peuvent expliquer en partie ce phénomène. Bien qu'il puisse également être pratiqué en dehors d'une structure officielle, l'insuffisance ou le manque de pratique sportive en fédération peut être un enjeu de santé publique, en particulier chez les enfants et adolescents. Chez les seniors, la pratique d'un sport au sein d'une fédération est peu fréquente : on ne compte que 70 licences pour 1 000 personnes âgées de 65 ans ou plus (voir graphique ci-dessous). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Nombre de licences pour 1 000 habitants par tranche d'âge et par sexe en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Insee-Paca

Football, tennis et équitation sur le podium des sports olympiques d'été

« À partir du 26 juillet 2024, la France accueillera les 33e Jeux olympiques d'été, rappellent Bruno Fabre et Olivier Sanzeri. Si la majorité des épreuves se dérouleront à Paris, les villes de Marseille et Nice seront aussi hôtes d'épreuves sportives. Des rencontres du tournoi olympique de football se dérouleront à Marseille et à Nice. Marseille accueillera en outre les épreuves de voile (dériveur, planche à voile, kiteboard, etc.). »

« Parmi l'ensemble des 828 000 licences comptabilisées dans la région, 658 000 (79% de l'ensemble des licences) sont délivrées par une des 32 fédérations olympiques d'été et 157 000 par une des 54 fédérations non olympiques (19%). Parmi ces dernières, la fédération de pétanque et de jeu provençal enregistre le nombre le plus important de licences (27 000) devant celles de randonnée pédestre (25 000) et de karaté (21 000). Les trois fédérations olympiques d'hiver ne regroupent que 14 000 licences (moins de 2%). »

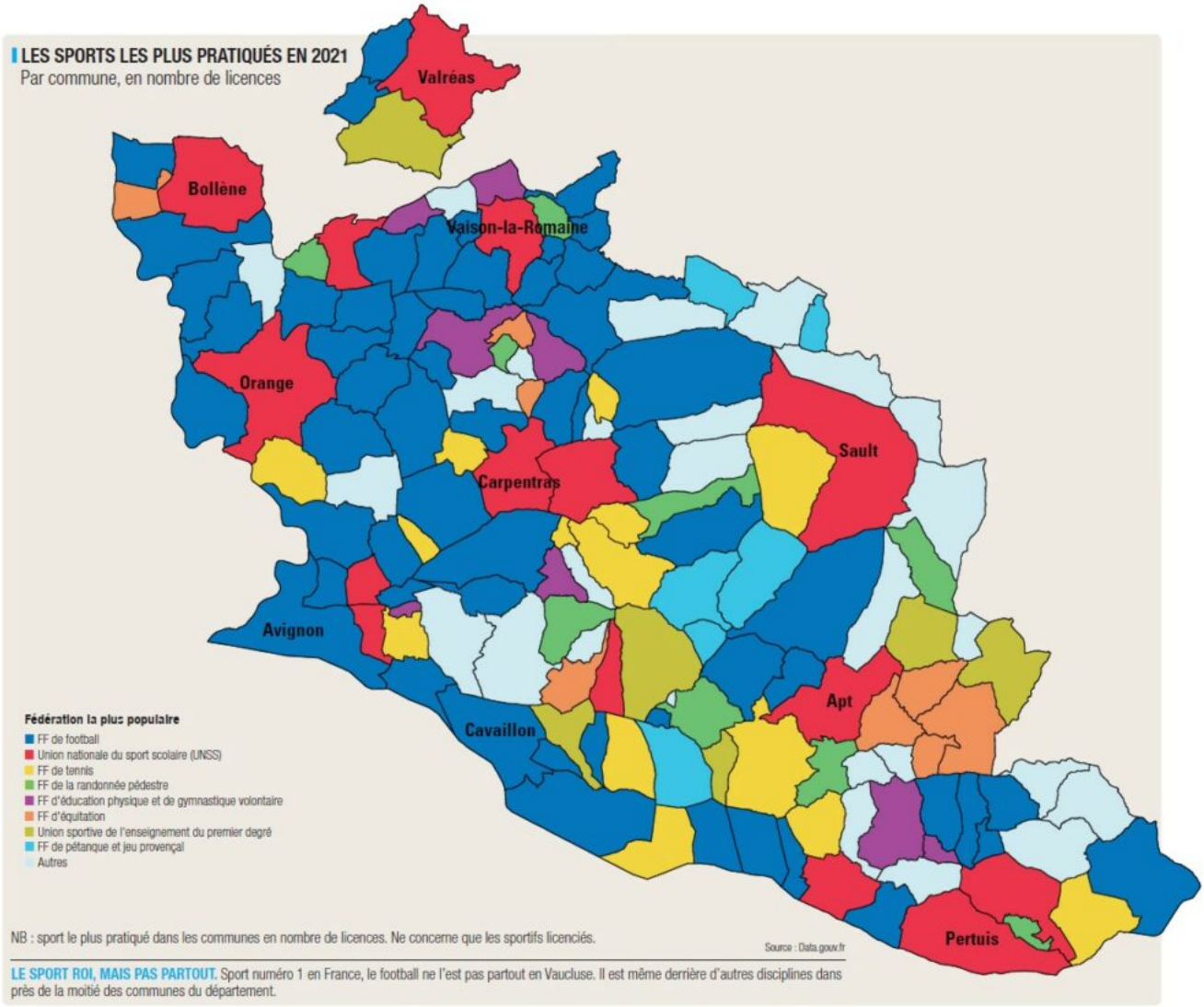
Paca compte deux fois moins de licences de football qu'en Bretagne

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les sports olympiques d'été sont, dans l'ensemble des licences de la région, légèrement sous-représentés. Parmi ces sports, le football (117 000 licences, 18 % de l'ensemble

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

des licences des sports olympiques d'été) est le plus pratiqué devant le tennis (95 000 licences, 15 %) et l'équitation (44 000 licences, 7 %). Les dix sports olympiques d'été les plus pratiqués concentrent trois quarts des licences comme au niveau national. »



Données issues de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi.

« Parmi les sports comptant le plus de licences, la région se singularise par rapport à la France par une sous-représentation marquée du football (18% des licences olympiques d'été dans la région contre 24 % au niveau national). Rapporté à la population, le nombre de licences de football est deux fois plus faible dans la région qu'en Bretagne et Pays-de-la-Loire. Le basket-ball y est également moins pratiqué (4 % contre 6 %). La voile (6 % contre 3 %) et le tir (5 % contre 3 %), sont en revanche, surreprésentés dans la région. »

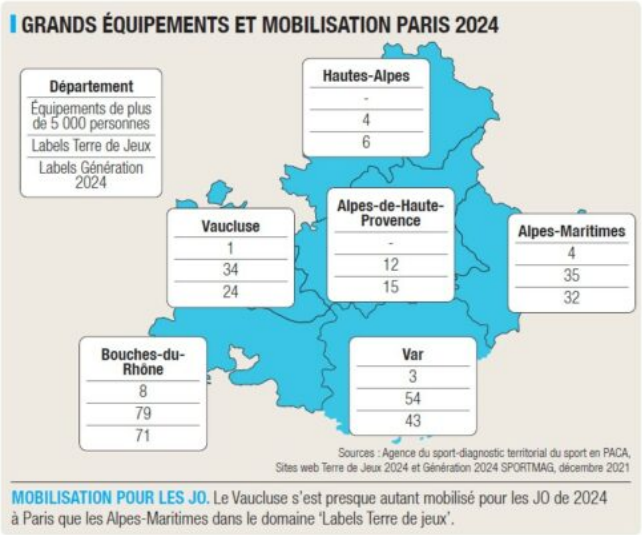
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

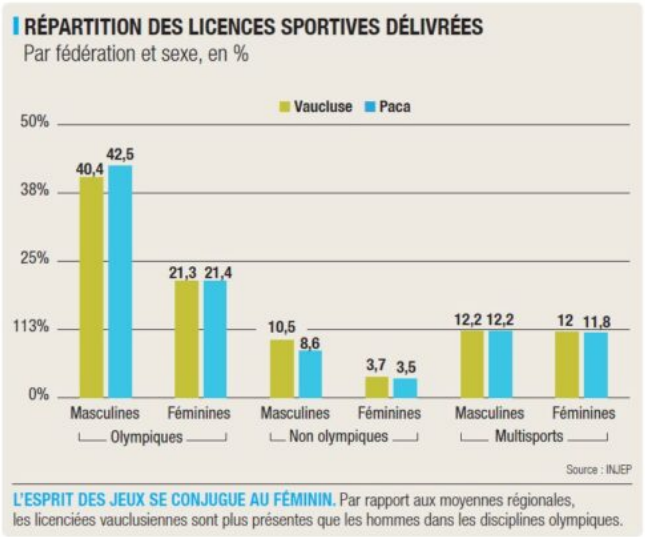
Ecrit par le 1 novembre 2026

Quelle place pour les femmes dans le sport ?

« Dans la région, 222 000 licences sont détenues par des femmes, soit un tiers de l'ensemble des licences des fédérations olympiques d'été. Cette part est similaire à celle constatée en France. L'équitation (38 000 licences, 13% des licences olympiques d'été détenues par des femmes), le tennis (29 000, 9%) et la natation (20 000, 8%) sont les trois sports les plus pratiqués par les femmes au sein d'une fédération. Sur le podium masculin, le football est sur la première marche (106 000 licences, 24% des licences olympiques d'été détenues par des hommes), suivi du tennis (66 500, 15%) et du golf (29 000, 6%). Au niveau national, sur les podiums par sexe, le basket-ball arrive en 3e position avant le golf chez les hommes et la gymnastique remplace la natation chez les femmes. »

« Les femmes sont très présentes au sein des fédérations d'équitation, de danse et de gymnastique. Pour ces sports, plus de huit licences sur dix sont détenues par des femmes. Elles sont également surreprésentées au sein de la fédération de natation, avec plus d'une licence sur deux détenue par des femmes. Inversement, elles sont très nettement sous-représentées dans les fédérations de football, de rugby et de tir. »





Données issues de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi.

Quel âge pour quel sport ?

« Le golf est le sport olympique d'été dont l'âge médian des licenciés est le plus élevé (61 ans), suivi du tir (50 ans) et de l'aviron (48 ans). À l'inverse, certains sports sont pratiqués par des personnes bien plus jeunes : une licence sur deux de gymnastique est détenue par une personne de moins de 8 ans, de moins de 9 ans pour le judo et de moins de 11 ans pour la natation et le taekwondo. »

« Jusqu'à 9 ans, la gymnastique est le sport le plus prisé par les filles (17% des licences des filles de moins de 9 ans sont enregistrées au sein de la fédération de gymnastique) puis l'équitation passe en tête, jusqu'à 34 ans (20% des licences entre 10 et 34 ans), suivie du tennis (16% des licences chez les plus de 34 ans). Au-delà de 50 ans, la pratique du golf devient la plus courante (16%). Les garçons de moins de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

cinq ans pratiquent souvent le judo (22%). Puis le football devient le sport le plus choisi, jusqu'à 49 ans. À partir de 50 ans, les pratiques du tennis, du tir et du golf arrivent en tête. »

Une hausse importante du nombre de licences notamment chez les femmes

« Entre 2017 et 2022, dans la région, le nombre de licences dans les fédérations olympiques d'été augmente de 4,1% quand la population croit d'environ 2%, conclut l'étude de l'Insee. La progression dans la région est la plus forte de France (hors Mayotte), juste derrière la Corse (+4,4%). Au niveau national, le nombre de licences stagne sur la période (-0,1%) malgré une augmentation de la population (+1,6%). »



© Aviron en Vaucluse.mp4

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'évolution du nombre de licences dans les fédérations olympiques d'été varie fortement entre les départements. Les départements les plus dynamiques sont les Alpes-Maritimes (+7,6%) et les Hautes-Alpes (+5,9%). Le nombre de licences augmente dans le Var (+4%) et les Bouches-du-Rhône (+3,4%). Il est stable en Vaucluse (+0,1 %) tandis qu'il diminue fortement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-7,6%). Dans le top 10 des fédérations olympiques d'été, deux connaissent une baisse de leur nombre de licences entre 2017 et 2022 : la fédération de judo (-15%) et celle de handball (-5%). La natation et la voile ont le vent en poupe avec des augmentations de respectivement 22% et 15 %. Le nombre de licences de basketball est stable. Entre 2017 et 2022, la hausse du nombre de licences est environ deux fois plus importante pour les femmes (+5,9% contre +3,2%). Au niveau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

national, le nombre de licences détenues par des femmes progresse moins vite (+1,8%), tandis qu'il diminue pour les hommes (-1%). »

Etude de Bruno Fabre et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca complétée par des données de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi (L.G.)

**Les éléments préparatoires à cette publication ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). L'Injep, à travers sa mission des enquêtes, des données et études statistiques (Medes), constitue le service statistique ministériel (SSM) responsable des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.*

Les hommes, les cadres et les plus diplômés déclarent plus souvent une activité physique et sportive

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, huit personnes de 15 ans ou plus sur dix déclarent pratiquer dans l'année une activité physique et sportive (au sein d'un club, d'une association, en salle de sport ou en dehors de toute structure) que ce soit occasionnellement (moins d'une fois par semaine pour un peu plus d'une personne sur dix) ou à un rythme régulier (au moins une fois par semaine pour près de sept personnes sur dix). Marche, course à pied, athlétisme, activités de la forme et de la gymnastique, danse, vélo et sports urbains (skate, roller) sont les activités les plus prisées, que ce soit avec ou sans licence.

Le profil socio-démographique influe fortement sur la pratique d'une activité physique et sportive. Elle est moins fréquente chez les femmes (77% contre 85% chez les hommes). De même, les moins diplômés (niveau d'étude inférieur au bac) pratiquent moins souvent une activité physique ou sportive (70% contre 95% pour les diplômés d'un niveau supérieur au bac). De manière générale, les personnes en emploi pratiquent plus fréquemment une activité physique ou sportive (90%) notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures (93% contre 68% des ouvriers). La pratique d'une activité physique et sportive occasionnelle ou régulière est plus fréquente chez les moins de 50 ans notamment chez les personnes âgées de 15 à 29 ans (94%). En revanche, elle est bien moins développée chez les personnes de 50 ans ou plus (71%).

De plus en plus de signes de dégradation de l'économie régionale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de dévoiler les chiffres de l'étude, élaborée par Étienne Lenzi et Corinne Roche, concernant le 4e trimestre 2023 et le ralentissement de l'activité économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se poursuit.

La croissance française demeure hésitante, malgré une désinflation qui se poursuit. Cela permet de relancer doucement la consommation des ménages, portée par des gains de salaire réel. Les conditions de financement entravent toutefois l'investissement des ménages et des entreprises, ce qui se traduit notamment par des difficultés dans le secteur du bâtiment. Le climat de l'emploi se normalise et retrouve une évolution plus proche de l'activité réelle, plus atone donc.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au quatrième trimestre 2023, avec un volume d'heures rémunérées qui croît de moins en moins depuis le début de l'année. L'industrie est le secteur qui semble le mieux résister au contexte économique national et international dégradé. En revanche, la construction et l'immobilier subissent des perturbations, qui pèsent sur les mises en chantier et les permis de construire. Dans le tertiaire marchand, la croissance s'essouffle et la fréquentation touristique faiblit en fin d'année.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L’emploi régional, dont la croissance ralentissait depuis plusieurs trimestres, stagne en cette fin d’année 2023. Le tertiaire marchand, secteur le plus pourvoyeur d’emplois de la région, voit ses effectifs baisser pour la première fois depuis 2020. Cela pèse sur l’emploi global, malgré le dynamisme de l’industrie et de l’intérim. Le taux de chômage reste stable. Les défaillances d’entreprises continuent d’augmenter à un rythme soutenu et ont dépassé en 2023 leur niveau d’avant-crise Covid. Les créations d’entreprises sont en baisse ce trimestre.

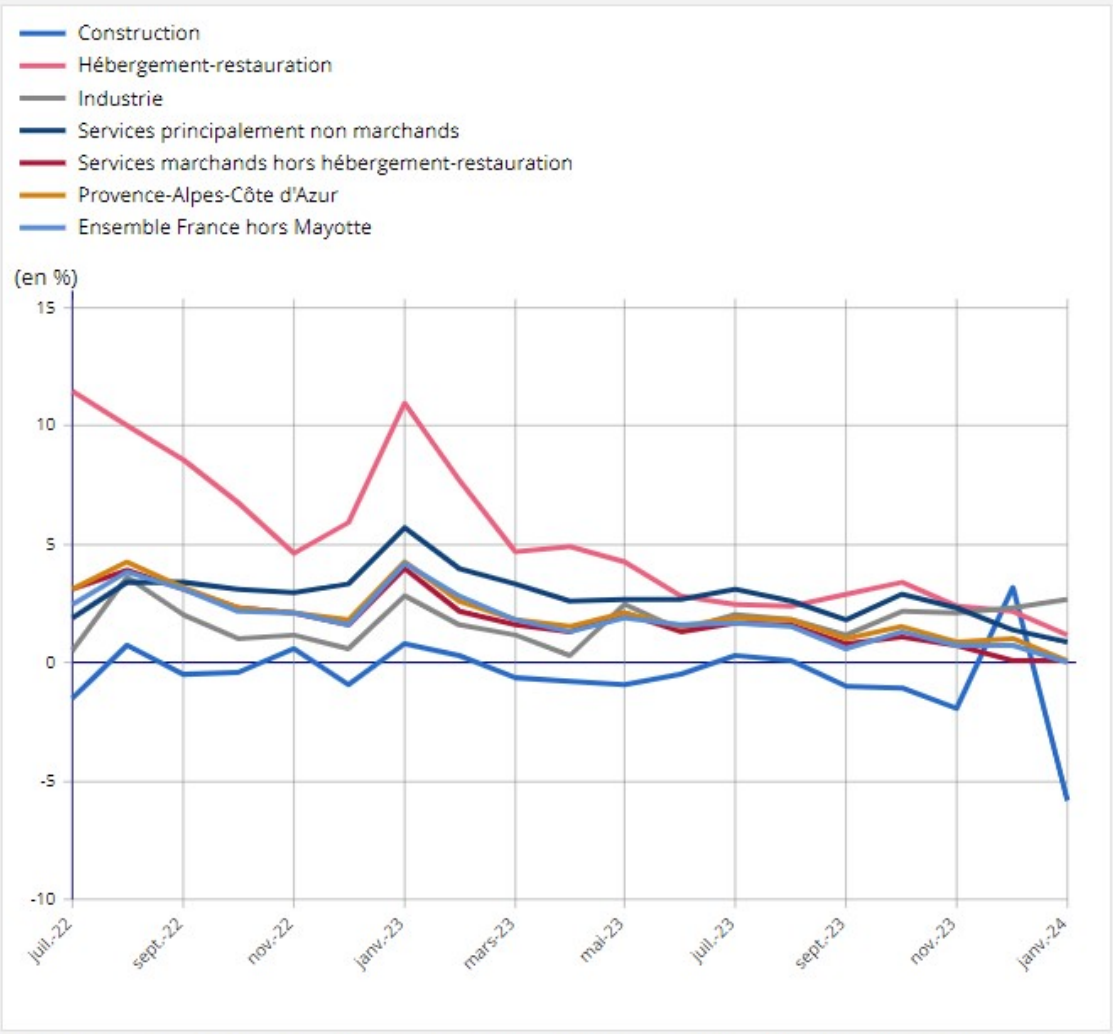
Le ralentissement de l’activité économique se poursuit

Au quatrième trimestre 2023, l’activité économique de Provence-Alpes-Côte d’Azur, mesurée par les heures rémunérées, est en hausse de 1,1 % par rapport au quatrième trimestre de l’année précédente (après +1,6 % au trimestre précédent). Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+0,9 %, après +1,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit toutefois assez nettement tout au long de l’année 2023 (voir tableau ci-dessous). Pour début 2024, les premières données disponibles indiqueraient une stagnation de l’activité sur un an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Figure 1a – Évolution mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par secteur d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Le volume d'heures rémunérées au dernier trimestre 2023 s'accroît de 2,7 % dans l'hébergement-restauration alors que les autres activités du tertiaire marchand ne progressent que de 0,6 %. L'industrie et le tertiaire non marchand restent dynamiques (+2,2 %), alors que la construction est en baisse (-0,1 %).

Dans tous les départements de la région, la croissance sur un an du volume d'heures rémunérées ralentit, mais reste positive au quatrième trimestre 2023. Sur un an, l'activité demeure bien orientée dans les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Alpes-de-Haute-Provence (+3,0 %). Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle progresse à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, l'activité est plus à la peine dans les Hautes-Alpes (+0,4 %) et en Vaucluse (+0,2 %).

Les permis de construire et les nouveaux chantiers plongent

Au quatrième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les perspectives d'activité dans le bâtiment stagnent. Pour le troisième trimestre d'affilée, les heures rémunérées sont en baisse. Au niveau national, la tendance est un peu meilleure.

Les mises en chantier plongent pour le troisième trimestre consécutif : -20,0 % par rapport au troisième trimestre, -33,6 % sur un an. Le nombre de chantiers commencés sur un trimestre flirte avec la barre des 4 500, alors qu'il s'élevait encore à plus de 8 000 début 2022 (voir tableau ci-dessous). Au niveau national, le recul est bien plus mesuré ce trimestre (-1,6 %) mais reste prononcé sur un an (-28,8 %).

Figure 2 – Évolution du nombre de logements



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sitadel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Sur les douze derniers mois, les évolutions du nombre de nouveaux chantiers diffèrent selon les départements. Au total, sur 2023, les mises en chantier baissent fortement dans les Bouches-du-Rhône (-32 % sur un an), le Var (-13 %) et le Vaucluse (-18 %). Dans les Alpes-Maritimes, qui avaient maintenu le nombre de nouveaux chantiers à un niveau stable jusqu'alors, elles baissent sensiblement (-11 %). Enfin, les logements commencés sont en en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et en hausse dans les Hautes-Alpes, où les volumes considérés sont toutefois assez faibles.

Dans la région, 6 650 permis de construire ont été délivrés entre octobre et décembre 2023, soit un volume en hausse par rapport au trimestre précédent (+17,6 %). C'est la première hausse des autorisations depuis mi-2022, où elles dépassaient le seuil des 10 000. Sur un an, le nombre de permis reste toutefois en retrait de 10,2 %. Au niveau national, la tendance est également positive, avec une hausse de 7,8 % ce trimestre et de 3,0 % sur un an. Cette hausse pourrait laisser présager une éclaircie dans la construction neuve pour les mois à venir.

En parallèle, au niveau national, le climat des affaires dans le bâtiment poursuit sa baisse entamée en janvier 2023. L'évolution de l'activité prévue dans la construction de logements neufs est en baisse depuis deux ans et ne semble pas ralentir. Toutefois, la demande reste stable pour les activités de construction neuve et d'entretien-amélioration confondues, et le taux d'utilisation des capacités de production augmente, demeurant supérieur à sa moyenne de longue période. Les difficultés d'approvisionnement ne sont plus un problème pour le secteur.

L'industrie régionale reste dynamique

Sur un an, l'activité industrielle régionale, mesurée par les heures rémunérées, suit une dynamique positive au quatrième trimestre 2023 (+2,2 % par rapport au quatrième trimestre 2022). La tendance est nettement meilleure que celle observée en France (hors Mayotte), où l'activité augmente faiblement (+0,4 %).

La dynamique positive de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport (+7,6 % sur un an). Les industries extractives énergie et gestion de l'eau (+2,7 %) ainsi que la cokéfaction et raffinage (+2,9 %) demeurent également bien orientées. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels augmente moins vite (+1,6 % sur un an), alors que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines et l'industrie agro-alimentaire se maintiennent à un niveau à peine supérieur à celui d'il y a un an.

Fréquentation des hôtels : une fin d'année au ralenti

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de nuitées dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,2 millions, en baisse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette diminution est en majeure partie due au recul des nuitées des touristes provenant de France (-5,0 %), qui avaient fortement soutenu la fréquentation lors des années post-Covid. À l'inverse, le nombre de nuits passées dans la région par des touristes étrangers augmente sensiblement (+11,0 %). La baisse de la fréquentation est bien plus prononcée en France (-3,2 %). D'une part, les touristes domestiques (résidant en France) y sont en retrait comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autre part les touristes étrangers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

sont également moins présents (-0,3 %).

L'orientation de la fréquentation dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est plutôt favorable en cette fin d'année (respectivement +4,1 % et +3,5 %). Le département des Alpes-Maritimes, qui concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région, a attiré plus de la moitié (60 %) des touristes en provenance de l'étranger. Leur fréquentation est en hausse de 15,0 % dans ce département et compense largement la baisse des touristes résidents en France (-4,7 %).

Le Vaucluse parvient à maintenir une fréquentation un peu au-dessus de celle du quatrième trimestre 2022 (+1,1 %). Le nombre de nuitées baisse en revanche dans les Hautes-Alpes (-2,0 %), les Bouches-du-Rhône (-3,4 %) et le Var (-7,1 %).

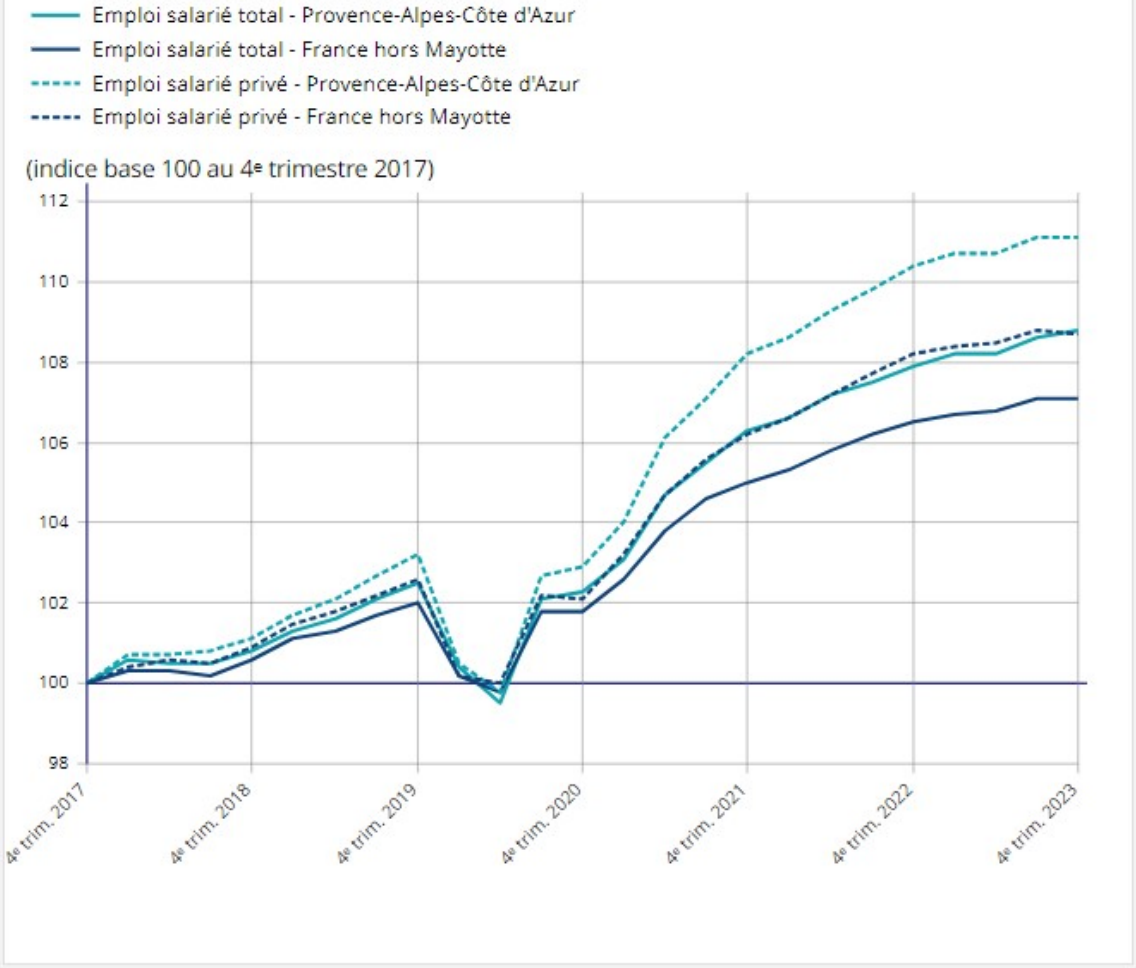
L'emploi ne progresse plus

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié reste stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre, voir tableau ci-dessous). La région compte ainsi 2 014 000 emplois salariés (+3 000 emplois sur un trimestre). Au total dans la région, l'emploi est supérieur de 0,8 % à son niveau d'il y a un an. En France (hors Mayotte), l'évolution de l'emploi salarié total est également stable ce trimestre (+0,0 %, +0,6 % sur un an).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Figure 3 – Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi privé, moteur habituel de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, stagne ce trimestre (+0,0 %, +0,7 % sur un an), comme au niveau national. À l'inverse, l'emploi public progresse (+0,5 %, +1,3 % sur un an).

L'emploi salarié est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). Il augmente faiblement dans les Bouches-du-Rhône et le Var (+0,2 %) et stagne dans les autres départements.

Le tertiaire marchand tire l'emploi vers le bas

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, qui représente près de la

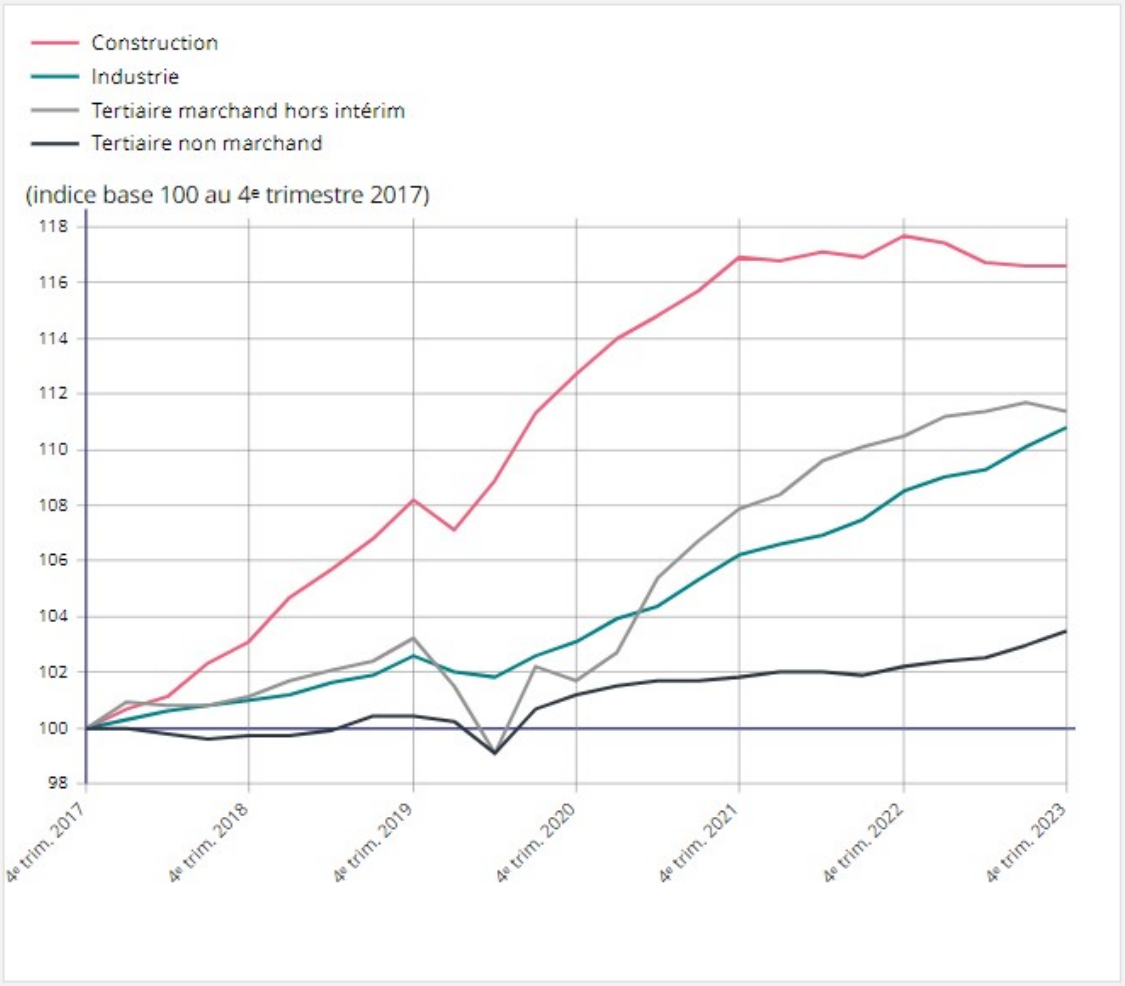
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

moitié des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, baisse (-0,3 % sur un trimestre, voir tableau ci-dessous). Il s'agit de la première baisse sur un trimestre depuis fin 2020 (période de confinement lié à la Covid-19). Au niveau France hors Mayotte, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) stagne (-0,1 %).

Figure 4 – Évolution de l'emploi salarié par secteur - Provence-Alpes-Côte d'Azur



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

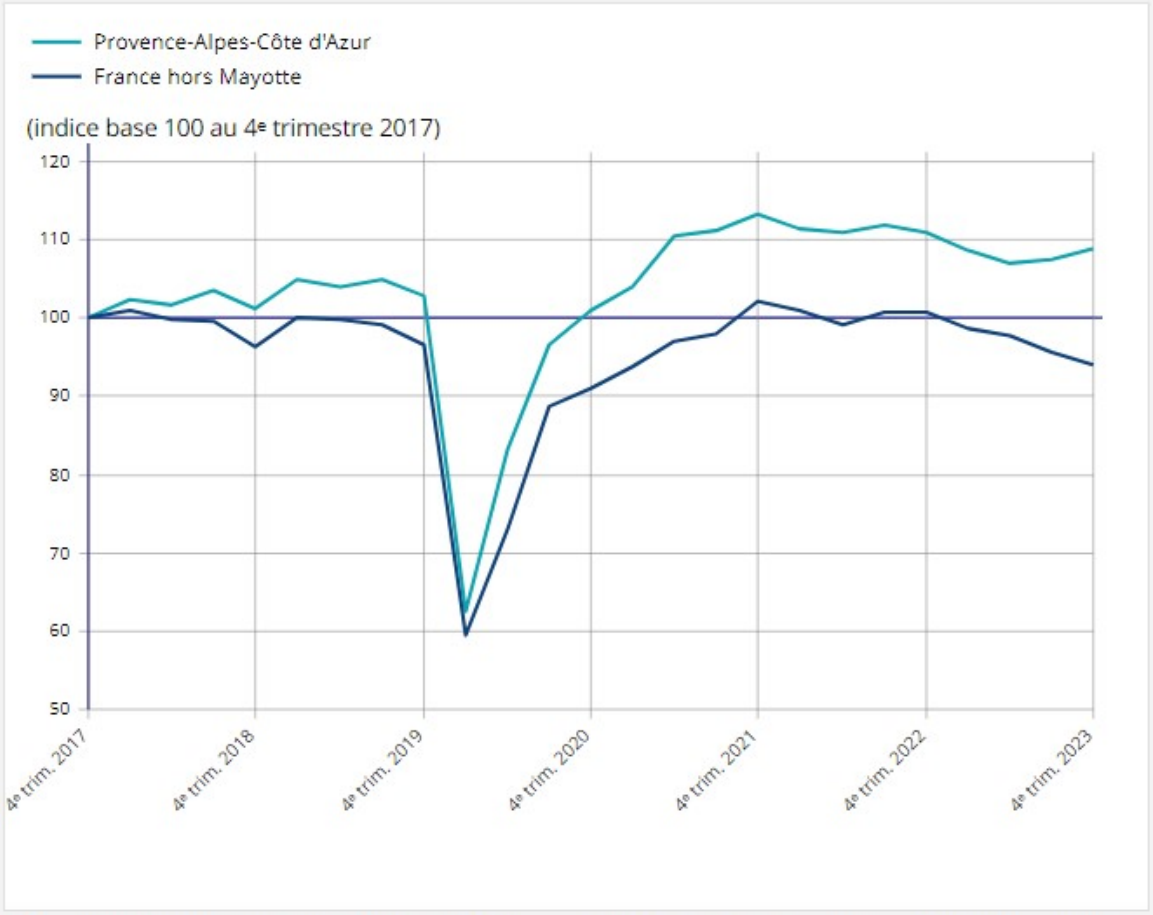
Dans la région, les sous-secteurs du tertiaire marchand perdent quasiment tous des effectifs ce trimestre. C'est le cas de l'hébergement-restauration (-0,9 %), l'information-communication (-0,8 %), les activités immobilières (-0,5 %), le transport-entreposage (-0,3 %) et le commerce (-0,3 %). Seules les activités financières et d'assurances créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent (+0,6 %). Sur un an, ce sont les activités immobilières qui accusent la plus forte baisse (-3,3 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'intérimaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en hausse sensible (+1,3 %), après avoir connu une forte diminution au premier semestre (voir tableau ci-dessous). Les effectifs totaux sur 2023 demeurent inférieurs au niveau de 2022 (-1,9 %). Cette hausse sur un trimestre contraste fortement avec la tendance de la France (hors Mayotte) où la baisse du nombre d'intérimaires entamée en 2022 se poursuit (-1,7 % ce trimestre, -6,6 % sur un an).

Figure 5 – Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'intérim repart fortement à la hausse dans les Hautes-Alpes (+10,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+7,0 %), mais accuse une nette baisse dans les Alpes-Maritimes (-2,4 %) et en Vaucluse (-1,5 %). Dans le Var et les Bouches-du-Rhône l'emploi intérimaire évolue comme en moyenne régionale.

L'emploi industriel poursuit sa hausse au quatrième trimestre (+0,6 %, après +0,7 % au trimestre précédent), et croît dans tous les sous-secteurs. En particulier, la progression des effectifs dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

fabrication de matériels de transport est forte (+1,3 % sur trois mois, +5,0 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi industriel (hors intérim) reste plus soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France (hors Mayotte, +0,3 % ce trimestre). Sur douze mois, l'emploi industriel est en hausse de 2,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,1 % au niveau national.

Dans la construction, la baisse des effectifs (hors intérim) semble interrompue depuis deux trimestres en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,1 % au quatrième trimestre, après -0,0 % au trimestre précédent), après la contraction enregistrée début 2023. Sur un an, les effectifs du secteur sont encore en nette baisse (-0,9 %).

À noter tout de même que les emplois intérimaires, lorsqu'ils sont affectés au secteur utilisateur, sont un peu plus dynamiques dans les secteurs les plus à la peine sur les créations d'emploi classiques. La construction et le tertiaire marchand gagnent des intérimaires ce trimestre, mais le nombre de destructions d'emploi dans ces secteurs est plus élevé que les apports de nouveaux intérimaires. Dans l'industrie, c'est l'inverse : l'emploi classique est dynamique et le recours à l'intérim baisse.

Le taux de chômage se stabilise

Le taux de chômage est stable ce trimestre (+0,0 point), après la hausse enregistrée au trimestre précédent (la première depuis plus de deux ans, voir tableau ci-dessous). Il s'établit à 8,2 % de la population active. En France (hors Mayotte), il se stabilise également et s'élève à 7,5 % de la population active.

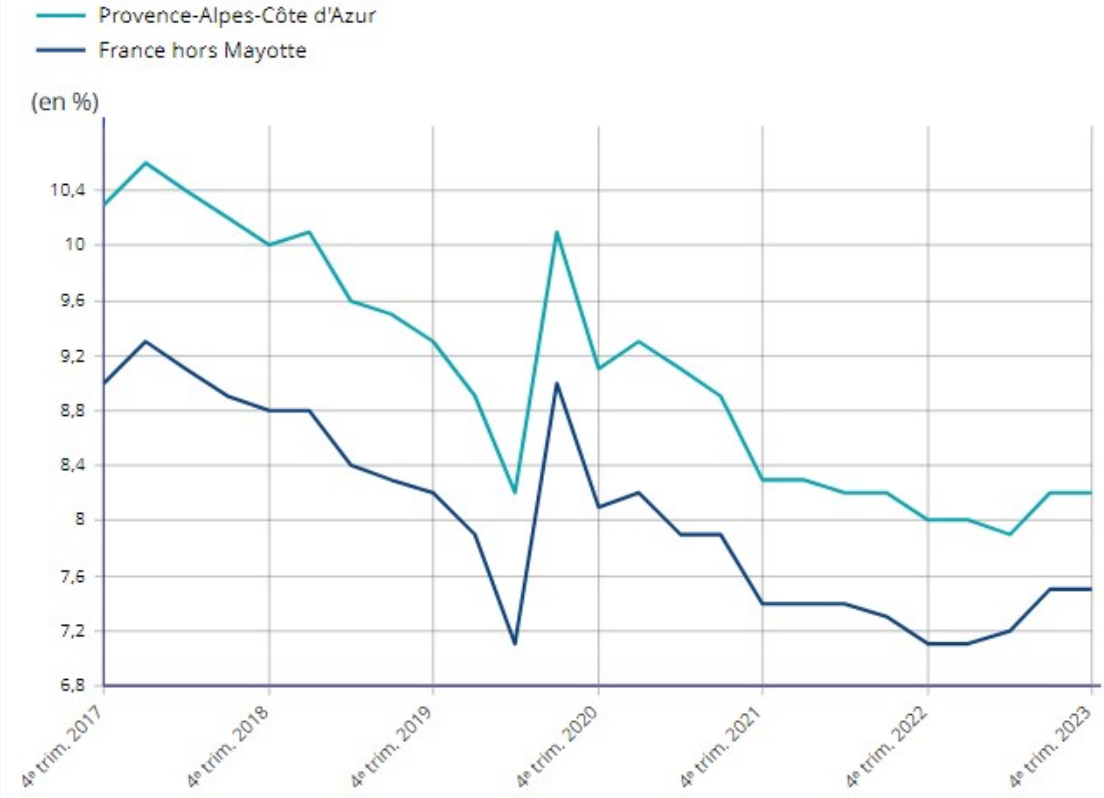
Après avoir augmenté dans la totalité des zones d'emploi de la région lors du troisième trimestre, le taux de chômage se stabilise au niveau localisé. C'est dans la zone d'emploi de Bollène (partie Provence-Alpes-Côte d'Azur) qu'il augmente le plus (+0,3 point). Il est le plus faible dans le département des Hautes-Alpes (6,9 %) tandis qu'il demeure le plus élevé en Vaucluse (9,9 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Figure 6 – Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

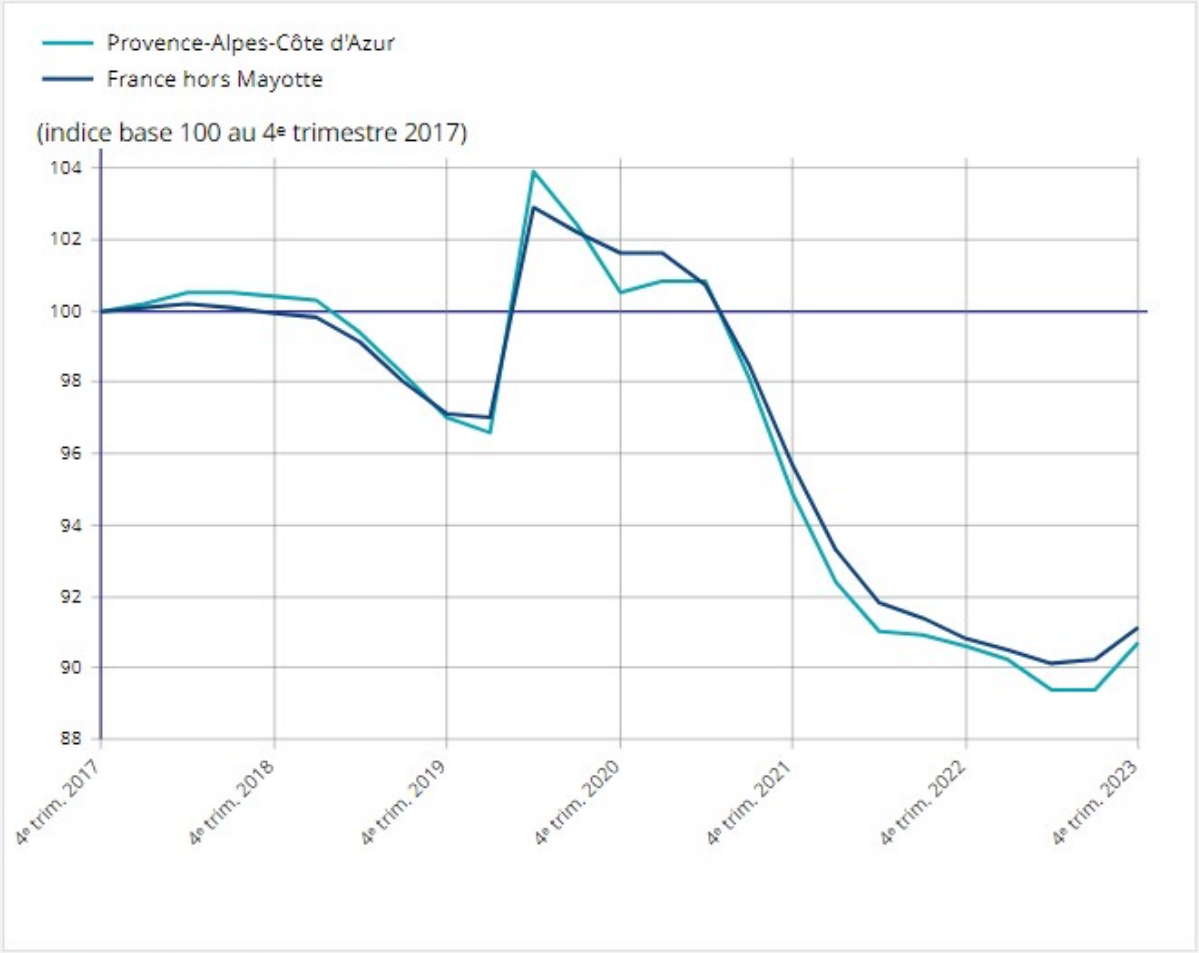
Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 452 310 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C sont inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) dans la région, soit une hausse de 1,4 % sur un trimestre (voir tableau ci-dessous). Le nombre de DEFM avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023, avant de se stabiliser le trimestre dernier. Ce retournement de tendance est également constaté au niveau national, bien que d'une ampleur légèrement moindre (+1,0 % ce trimestre).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Figure 7 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à France Travail



Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), inscrits en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus, connaissent la même tendance. Leur nombre (185 820 inscrits) est en hausse de 1,8 % ce trimestre, alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 2021. La tendance est la même au niveau national, bien qu'un peu moins prononcée.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) baisse légèrement (-0,6 % sur un trimestre). Il s'établit en moyenne à 255 780 personnes. Au niveau France hors Mayotte, il augmente faiblement (+0,6 %).

En parallèle, les offres d'emploi publiées par France Travail (ex Pôle emploi) sont en forte baisse ce trimestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national. Sur un an, ces offres d'emploi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

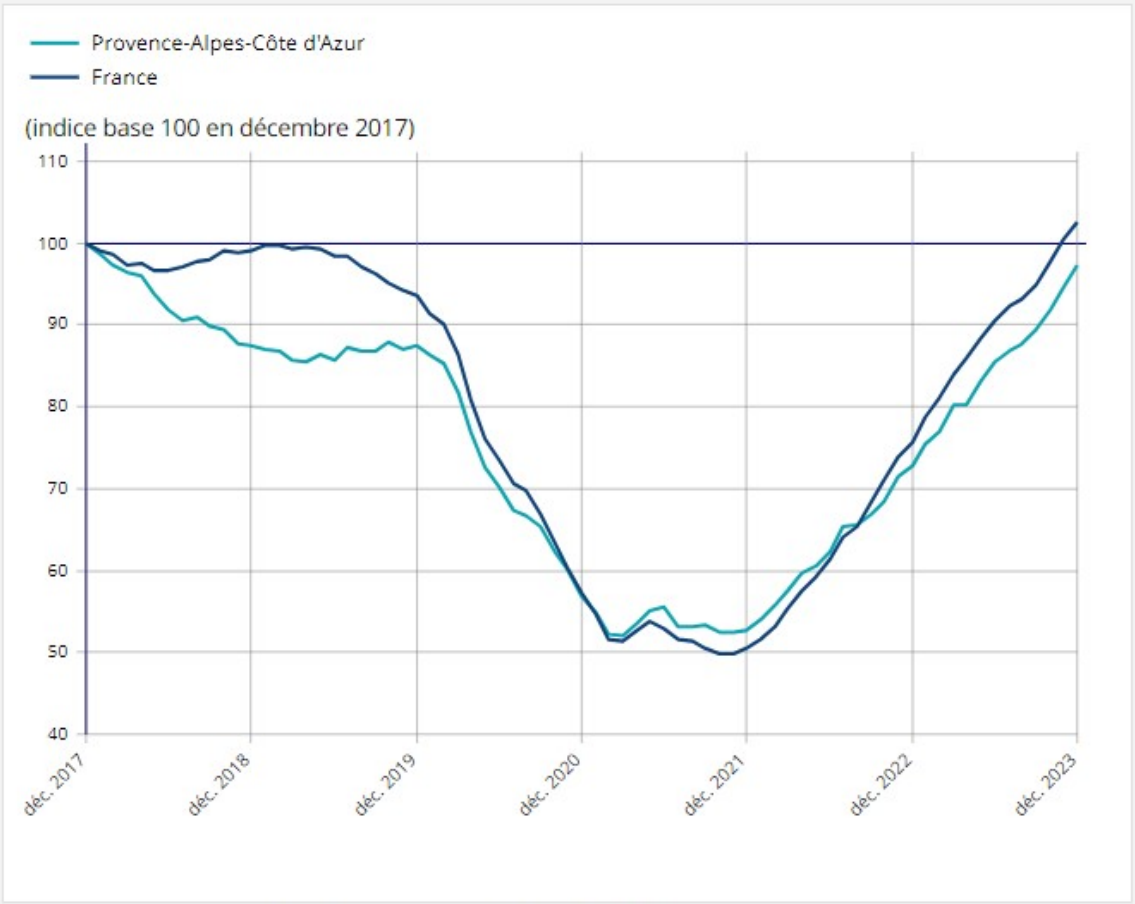
Ecrit par le 1 novembre 2026

diminuent nettement dans la région (-8,1 % contre -4,3 % en France hors Mayotte).

Les défaillances au plus haut depuis cinq ans

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022 (voir tableau ci-dessous). Après être tombés à des seuils historiquement bas fin 2021 (3 100 défaillances), les dépôts de bilan augmentent de manière continue. Ainsi, plus de 5 800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4 800 sur 2022, soit une hausse de 34 % (+36 % au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse maintenant nettement celui de l'avant crise sanitaire (+11 % par rapport à 2019).

Figure 8 – Défaillances d'entreprises



Notes : données mensuelles brutes au 23 févr. 2024, en date de jugement.
Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

Ce retour des défaillances à des niveaux au moins équivalents à l'avant-crise Covid résulte d'une part de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient en effet continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (+67 % par rapport à un an plus tôt), dans l'hébergement-restauration (+50 %), l'information-communication (+46 %) et la construction (+43 %). Sur un an, seules les activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

Tous les départements de la région connaissent, sur un an, des hausses de défaillances supérieures à 15 %. En particulier, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans les Bouches-du-Rhône (+37 % sur un an), en Vaucluse (+35 %) et dans les Alpes-Maritimes (+34 %). Par rapport à 2019 et l'avant-crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, à l'exception du Var où il est stable (-0,5 %).

Les statistiques diffusables à un niveau régional semblent indiquer une diminution du nombre d'immatriculations au quatrième trimestre 2023. Avec 26 100 créations d'entreprises, elles baissent de 1,0 % par rapport au troisième trimestre (voir tableau ci-dessous), après une hausse de 3,8 % au trimestre précédent. Sur l'année 2023, la baisse des immatriculations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est nette (-7,5 % par rapport à 2022).

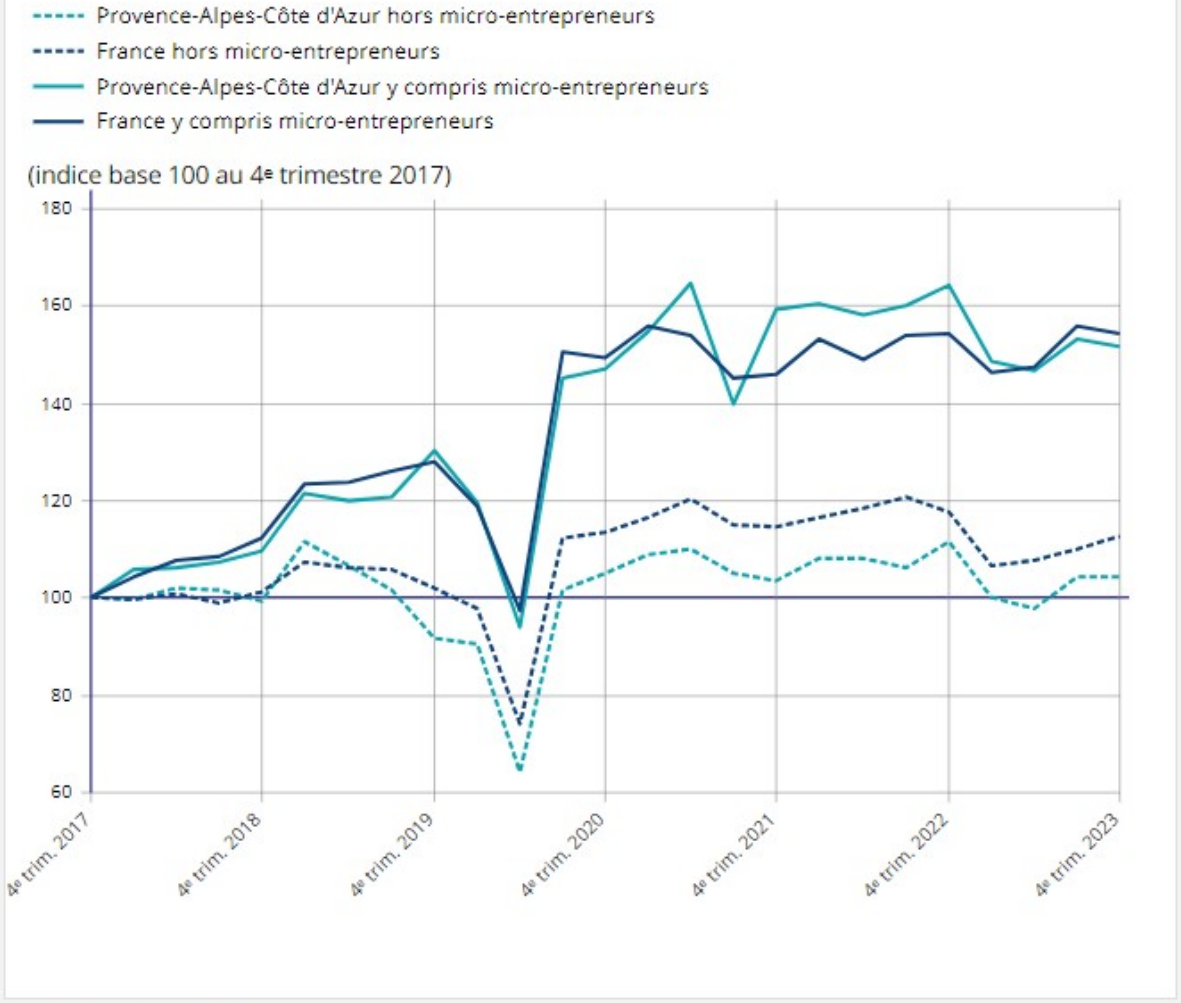
Au niveau national, les créations suivent au quatrième trimestre une tendance similaire (-1,0 %), mais restent mieux orientées sur un an (+0,1 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Figure 9 – Créations d'entreprises



Note : données CVS-CJO.
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, SIDE.

Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises classiques sont stables (+0,2 %), alors que celles de micro-entreprises diminuent (-1,6 %). Toutefois, sur un an, la baisse est très sensible : -6,3 % pour les entreprises classiques et -8,1 % pour les auto-entrepreneurs. Dans le secteur tertiaire marchand, les créations sont assez stables sur un trimestre. Elles diminuent dans l'industrie (-7,0 %) et dans la construction (-4,1 %).

Contextes international et national

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

+2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

Etude réalisée par Étienne Lenzi et Corinne Roche pour l'Insee

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !